

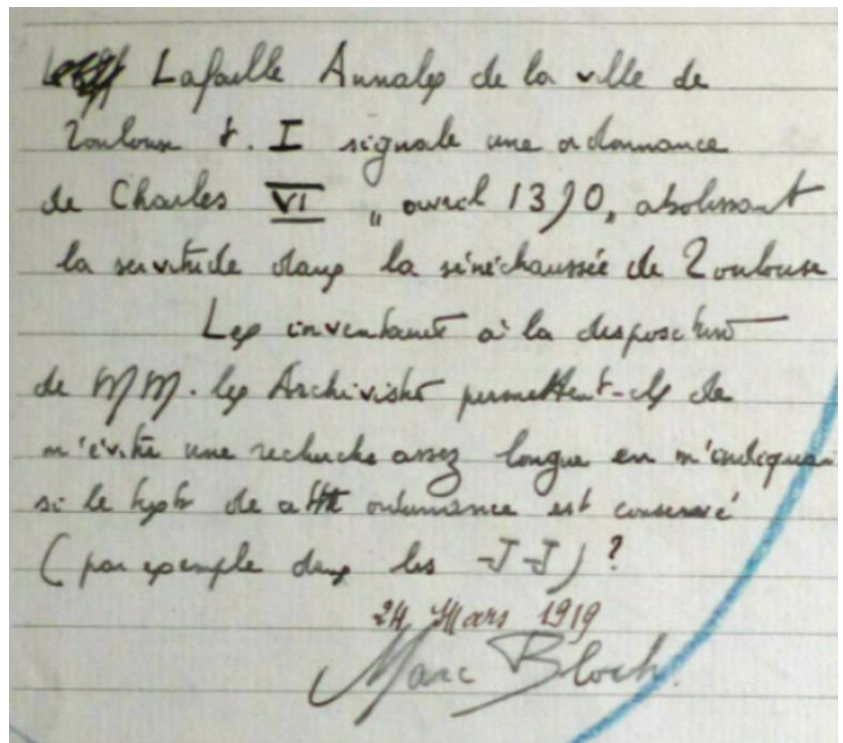
MASTER ARCHIVES

DIRECTION : Maxime L'Héritier
master.archives@univ-paris8.fr

SECRETARIAT :
Emmanuel Benoit
Bureau B 347
emmanuel.benoit03@univ-paris8.fr

UFR : Textes et Sociétés
Département Histoire
Bureau B 347
2, rue de la Liberté
93526 SAINT-DENIS Cedex
Tél. 01 49 40 68 24

Site web du Master :
<https://histoire.univ-paris8.fr/>
Bluesky :
[@masterarchivesp8.bsky.social](https://bsky.app/profile/masterarchivesp8.bsky.social)
Linked
Mastodon :
[@masterarchivesp8@glamr.us](https://mastodon.social/@masterarchivesp8)



AN, AB XXIIb 34275.

TABLE DES MATIERES

Master Archives	1
Conseil du Master Archives	5
Comité pédagogique du Master Archives	5
Le département d'histoire de l'Université Paris 8.....	5
Charte de bon comportement étudiant.....	7
Présentation générale.....	9
1. Les objectifs de la formation.....	9
2. Une formation en alternance en 2 ^e année.....	10
3. Une formation tout au long de la vie.....	10
4. Comment déposer sa candidature.....	11
5. Modalités de contrôle des connaissances.....	11
Le Master 1	13
1. Organisation des cours	13
Maquette et équipe du M1.....	15
Calendrier universitaire 2026-2027.....	16
Emploi du temps – M1.....	18
2. Descriptif des cours (M1).....	19
3. Descriptif des cours de langues (M1).....	23
4. Projets collectifs tuteurés (M1)	24
5. Fiche pédagogique du M1	27
6. Le stage (M1).....	29
Le rapport de stage	30
7. Le mémoire de recherche (M1)	31
Les directeurs et directrices de recherche (M1)	32
8. Calendrier de l'année universitaire (M1).....	34
Le Master 2	35
1. Maquette et équipe du M2	36
2. Calendrier de l'alternance, 2026-27	37
3. Les cours/sessions	38
4. Les projets collectifs tutorés (M2).....	39
5. L'alternance et l'UE « Professionnalisation »	42
6. Descriptif du mémoire d'études (M2)	43
7. Mémoires de M2 soutenus depuis 2014	47
Charte relationnelle dans le cadre d'un projet collectif.....	56
Outils	57
Associations	58
Plans des campus Paris 8 et Condorcet	59

Conseil du Master Archives

Responsable du master Archives

Maxime L'Héritier (MCF, université Paris 8)

Le conseil du Master

Le conseil de master (dit aussi « jury ») se réunit en fin d'année universitaire pour octroyer diplômes et mentions. Il décide des aménagements à apporter à la maquette.

Président : Marie-Cécile Bouju (MCF HDR, université Paris 8)

Christophe Bouvier (Archives départementales de l'Oise)

Marine Coquet (EHESS)

Martin Gravel (MCF, université Paris 8)

Maxime L'Héritier (MCF, université Paris 8)

Clothilde Roullier (Archives nationales)

Pierre-Jean Souriac (PR. université Paris 8)

Comité pédagogique du Master Archives

Le Comité pédagogique se réunit une fois par an, en mai. Il donne un avis sur tous les projets de modification de la formation, qui est transmis au Conseil de master. Il est composé de :

- Direction : responsables du département et du master Archives
- Gestion administrative : UFR, Direction de la Formation,
- Partenaires : Archives Nationales, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.
- Membres du Conseil du Master Archives.
- Membres de l'équipe pédagogique M1 et M2, universitaires et archivistes.
- Représentants des étudiants M1 et M2.

Le département d'histoire de l'Université Paris 8

Le département d'histoire, dirigé par Sylvain Pattieu, propose les formations suivantes :

- Licence d'histoire + 2 doubles licences (Histoire-Science politique et Histoire-Anglais) : Julie Bothorel et Hélène Noizet
- Coordination de la préparation au CAPES bac +3 : Anne Bonzon
- 2 Masters :
 - ✓ Master Archives. Responsable : Maxime L'Héritier
 - ✓ Master Histoire, Recherche et Création. Responsable : Élodie Oriol
- Doctorat, rattaché à l'école doctorale « Pratiques et théories du sens ».

Charte de bon comportement étudiant

- **Assiduité**

Aucun cours n'est facultatif.

- **Ponctualité**

L'heure indiquée dans l'emploi du temps est celle du début du cours.

- **Responsabilité**

On attend des étudiants qu'ils se comportent en professionnels, c'est-à-dire qu'ils placent l'intérêt collectif avant leur intérêt immédiat.

- **Honnêteté**

Le plagiat de cours ou documents, papier ou en ligne, est un délit.

Les exercices sont des entraînements qui perdent tout leur sens s'ils ne sont pas réalisés dans les conditions prévues par l'enseignant. Toute forme de plagiat, de fraude ou de tricherie seront sanctionnées par 0/20 et signalées à la direction du département d'histoire et à la direction de l'UFR.

- **Précision**

Pour toutes les correspondances relatives à votre master, et notamment lorsque vous contactez la direction et le secrétariat du master Archives :

- Utilisez exclusivement votre **adresse mail universitaire fournie par Paris 8** : c'est votre messagerie « professionnelle » pendant les deux années de formation en Master Archives.
Si ce n'est pas déjà fait, activez votre messagerie et votre adresse mail universitaire. En cas de problème de connexion, contactez l'assistance étudiant : <https://apps.univ-paris8.fr/osticketdevu/> - onglet « Poser une question » puis choisissez une rubrique d'aide
- Indiquez toujours **en signature** vos nom, prénom, numéro d'étudiant.e., Master Archives : précisez si M1 ou M2.

PRESENTATION GENERALE

Ouvert depuis 2012, le master Archives est une formation professionnalisante proposée par le département d'histoire de l'université Paris 8 en partenariat avec les Archives nationales et les Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

Il forme :

- des responsables ou des cadres de services d'archives du secteur public (après concours ou en tant que contractuels) : archives nationales, archives départementales, régionales, municipales ; archives d'établissements publics ; archives des universités ; archives des hôpitaux ...
- des responsables ou cadres de services d'archives du secteur privé (CDI, CDD) : entreprises, associations, syndicats, sociétés d'archivage ...
- des consultants en archivage.

Son originalité réside dans la **formation en alternance** (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage) en master 2, et l'ouverture à la **formation permanente**. L'Université Paris 8 est un OFA (Organisme de formation par l'apprentissage) qui assure le suivi et la gestion des contrats en apprentissage/de professionnalisation.

Les enseignants sont des enseignants-chercheurs (particulièrement en master 1) ; à partir du master 2, l'équipe pédagogique est, pour l'essentiel, constituée de **professionnels des archives** (secteurs privé et public).

1. Les objectifs de la formation

La formation est organisée sur deux années, en M1 et en M2.

En M1, l'étudiant est initié à la recherche historique et à l'archivistique :

- **Initiation à la recherche historique** : il doit rédiger un mémoire à partir d'un corpus inédit d'archives qu'il choisit en accord avec son directeur de recherche. Il suit 2 ateliers méthodologiques.
- **Initiation à l'archivistique** : L'étudiant suit un séminaire en archivistique qui lui fait découvrir différents centres d'archives. Il approfondit sa pratique de la paléographie, ses connaissances en diplomatique et suit une formation sur l'histoire de l'administration publique française. Il est formé à l'analyse archivistique.
- **Stage court (de 8 semaines minimum)** : Il doit, par ailleurs, accomplir un stage dans un service d'archives public ou privé, sous le tutorat d'un archiviste.

En M2 l'étudiant entreprend une formation professionnelle complète en alternance :

- **Formation technique complète** : normes archivistiques, informatique documentaire, droit, conservation, accueil des publics.... Les travaux réalisés sont destinés à initier l'étudiant à l'exercice du métier d'archiviste et à la démarche de projet par une immersion dans l'environnement professionnel.
- **En alternance** : ouverte aux contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage (OFA : Paris 8).
- **Ou sous forme de stage long (15 à 24 semaines)** dans un service d'archives, public ou privé, ou bien contrat de professionnalisation, sous le tutorat d'un archiviste professionnel.

La pédagogie appliquée réside dans l'alternance de cours magistraux et de travaux dirigés, associée à une pratique du projet (projet tutoré collectif et individuel).

2. Une formation en alternance en seconde année

En M2 l'étudiant entreprend une formation technique en alternance :

- Formation technique complète : normes archivistiques, informatique documentaire, droit, conservation, accueil des publics.... Les travaux réalisés sont destinés à former l'étudiant à l'exercice du métier d'archiviste et à la démarche de projet par une immersion dans l'environnement professionnel.
- En alternance, sous 3 statuts différents, selon la situation de chaque étudiant :
 - avec un contrat de professionnalisation sur une année
 - avec un contrat d'apprentissage sur une année (OFA : Paris 8)
 - OU stage long (15 à 24 semaines) dans un service d'archives (qui doit commencer au plus tard en janvier).

Dans tous les cas, l'étudiant doit être encadré par un archiviste professionnel, formé à l'archivistique.

Une réunion d'information sur les contrats en alternance est organisée à l'intention des étudiants de M1 à l'intersemestre.

Les offres de contrat qui parviennent à la direction du master sont transmises aux étudiants inscrits en M1, puis aux étudiants admis directement en M2 à partir de juillet.

Pour les contrats d'apprentissage et de professionnalisation, contacter le service de l'Alternance à la Direction de la Formation de Paris 8 : alternance@univ-paris8.fr.

Pour les conventions de stages, contacter le responsable des stages, Maxime L'Héritier : maxime.l_heritier@univ-paris8.fr

3. Une formation tout au long de la vie

Cette formation professionnalisante, proposée en formation initiale, s'adresse également à des personnes souhaitant reprendre leurs études en formation continue (demandeurs d'emploi ou salariés en CIF, plan de formation, DIF, etc.) en suivant une formation compatible avec une activité professionnelle (secteurs privé et associatif, fonction publique d'Etat et territoriale). Le M2 est accessible en contrat de professionnalisation pour les moins de 26 ans, les plus de 26 ans demandeurs d'emploi, RSA, ASS et ex bénéficiaires de contrats aidés et en contrat d'apprentissage pour les moins de 30 ans.

Si vous n'avez pas le niveau d'études requis pour accéder à cette formation, vous pouvez solliciter la Validation de vos Acquis Personnels et Professionnels.

Demandeurs d'emploi, salariés et candidats à un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage doivent impérativement, en parallèle à leur démarche de candidature pédagogique auprès du département d'Histoire, contacter le Bureau Alternance et Reprise d'Etudes (Direction Formation). Celle-ci les conseillera, leur remettra les documents nécessaires (devis des frais de formation, calendrier prévisionnel, plaquette de formation, kit Info Alternance) et les accompagnera jusqu'à leur inscription universitaire : 01 49 40 70 70.

Pour les professionnels justifiant d'une expérience importante en lien très direct avec le contenu du diplôme, et ne souhaitant pas reprendre des études mais valider leurs acquis et obtenir tout ou partie du master, il est possible d'engager une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : contactez le Bureau VAE (Direction Formation) : 01 49 40 70 70.

Cette formation peut être suivie et validée en totalité ou par modules avec la possibilité de capitaliser des modules sur plusieurs années afin d'obtenir un diplôme complet.

Site : <https://www.univ-paris8.fr/-Reprendre-ses-etudes->

4. Comment déposer sa candidature

Le Master Archives de l'université Paris 8 dispose de 15 places en M1 et de 16 places en M2.

- **Candidater en M1 :**

- Candidature à effectuer sur la plate-forme nationale centralisée *monmaster.gouv.fr*
- Critères d'admission : l'admission dans le Master Archives de l'université Paris 8 dépend de la qualité du dossier universitaire du candidat et de la solidité du projet professionnel (**stage en archives conseillé**).
- Procédure : le dossier de candidature comprendra un CV, une lettre de motivation circonstanciée, les justificatifs des diplômes et des stages en archives.
- Diplôme requis : diplôme de licence, master ou validation des acquis, en histoire, histoire de l'art, histoire des arts du spectacle, histoire des sciences et des techniques, géographie, lettres, langues, sciences politiques ou droit.

- **Candidater en M2 :**

<!-- Admission directe en M2 uniquement en fonction des places disponibles

- Dossier de candidature à télécharger à partir du site web de l'université Paris 8 (Admission-Inscription)
- Critères d'admission : l'admission dépend de la qualité du dossier universitaire du candidat, des acquis professionnels (stages professionnels réalisés) et personnels et de la solidité du projet professionnel. **Une expérience dans un service d'archives est exigée** (8 semaines minimum, avec justificatifs).
- Procédure : le dossier de candidature comprendra un CV, une lettre de motivation circonstanciée, les justificatifs des diplômes et des stages en archives.
- Diplôme requis : diplôme de M1, de préférence en sciences humaines et sociales ou dans des secteurs liés au patrimoine, aux archives ou aux sciences de l'information.
- Le M2 est accessible en contrat de professionnalisation pour les moins de 26 ans, les plus de 26 ans demandeurs d'emploi, RSA, ASS, AAH et CUI et en contrat d'apprentissage pour les moins de 30 ans (OFA : Paris 8).

5. Modalités de contrôle des connaissances

Eléments constitutifs (EC) et Unités d'enseignement (UE) :

L'enseignement est organisé en EC (Elément Constitutif) semestriels ou annuels, rassemblés en UE (Unité d'Enseignement).

En master 1, chaque EC comporte un enseignement de trois heures, pendant 13 semaines.

En master 2, la formation est regroupée en 6 sessions de 5 à 10 jours par mois (10 semaines). Le contrôle continu comprend des travaux oraux et écrits. Cela implique la présence obligatoire des étudiants.

Validation des enseignements :

Les EC sont validés selon le système des crédits utilisés à l'échelle européenne dits « ECTS » (*European Credit Transfer System* : système européen d'évaluation des enseignements suivis).

Le contrôle des connaissances varie selon les EC : examens, exposés, recherches personnelles ou en groupe, dossiers documentaires, organisation de manifestations, projets tutorés, mémoires.

<!> Il n'y a pas de rattrapage pour les épreuves suivantes : stage, rapport de stage, mémoire de recherche, mémoire d'études professionnel, épreuves professionnelles, projets individuels ou collectifs tutorés et les sessions d'enseignements groupés en M2 (voir *Annexe des Modalités de contrôle des connaissances*).

<!> Les EC se compensent au sein des UE et les UE se compensent entre elles.

<!> La présence aux cours est obligatoire en M1 comme en M2

LE MASTER 1

1. Organisation des cours

Pour les étudiants du M1 Archives :

- Le 1^{er} semestre commence le 21 septembre 2026 : la **réunion de rentrée obligatoire a lieu le vendredi 18 septembre** ; les cours hebdomadaires commencent le 21 septembre.
- Du 18 au 22 janvier 2027 : les étudiants de M1 participent aux Conférences professionnelles (à Paris 8 et divers services d'archives) – participation obligatoire.
- Le 18 janvier matin, les étudiants de M1 participent à la réunion de lancement des projets collectifs tutorés - participation obligatoire
- Les cours hebdomadaires du 2^e semestre commencent le 25 janvier 2027 et s'arrêtent le 30 avril 2027.

Le M1 Archives doit permettre à l'étudiant de s'initier à la recherche et à l'archivistique. Il doit suivre et valider les 6 UE, dont 4 sous la forme de cours :

➤ UE 1 – Recherche 1

- EC 1 : Langue : les étudiant.e.s ayant déjà validé un EC de langue en M1 ou M2 sont dispensé.es de ce cours. Ils/elles doivent néanmoins déposer au préalable la demande de dispense auprès d'E. Benoit (relevés de notes en langue obtenues en master 1 et/ou 2).
- EC 2 : Méthodologie au 1^{er} et/ou S^d semestre : le choix doit se faire en fonction de l'avis du / de la directeur.trice de mémoire :
 - Atelier Sources : lundi ou jeudi (12 h. – 15 h.)
 - Ecriture scientifique : vendredi matin

Les étudiant.e.s ayant déjà obtenu un M1 ou un M2 recherche sont dispensé.es de ce cours. Ils/elles doivent néanmoins déposer la demande de dispense auprès d'E. Benoit.

- EC 3 : Tremplin Doctorat : Conférences professionnelles du 18 au 22 janvier 2027 (présence obligatoire) : Ces conférences ne donnent pas lieu à évaluation. La note de cet EC sera la même que celle donnée au mémoire.

➤ UE 2 - Archivistique 1

- EC 4 : Paléographie médiévale et moderne (1^{er} semestre, vendredi 9h-12h)
- EC 5 : Diplomatique (1^{er} semestre, jeudi 9h30-12h30)

➤ UE 3 - Archivistique 2

- EC 6 : Traitement archivistique (1^{er} semestre, vendredi après-midi)
- EC 7 : Humanités numériques (annuel : mardi 12h-15h)

➤ UE 4 – Recherche 2

- EC 8 : mémoire de recherche (recherche individuelle, sans cours)
- EC 9 : soutenance

<!> **Le mémoire est le pilier de la première année**, car il doit permettre à l'étudiant de combiner ses compétences en histoire et dans le domaine de l'archivistique. Il est nécessaire qu'un futur archiviste

fasse l'expérience d'un usage scientifique des archives pour mieux comprendre les attentes des historiens. Le mémoire doit aussi démontrer un bon niveau rédactionnel.

L'étudiant doit d'abord choisir un directeur et détermine avec lui un sujet de recherche, qui fera l'objet du mémoire de master 1. La période historique choisie détermine le choix des séminaires de recherche et de méthodologie.

<!-- Voir la liste des directeurs possibles, *infra*

ATTENTION : le sujet choisi doit tenir compte de deux éléments :

- Le sujet choisi comporte obligatoirement un travail sur des archives papier.
- L'étudiant doit achever ses recherches et la rédaction de son mémoire avant le début de son stage, c'est-à-dire début mai. Dans tous les cas, il ne peut pas soutenir son mémoire après le 30 juin 2027.
- La rédaction du mémoire de recherche ne peut pas être réalisée pendant les horaires de travail du stage.

➤ **UE 5 – Archivistique 3**

- EC 10 : Traitement archivistique (2^e semestre, vendredi, 13h-17h).
- EC 11 : Histoire des archives (2^e semestre, jeudi, 9h-12h).

➤ **UE 6 - Professionnalisation**

- EC 12 : Stage : Stage dans un service d'archives d'une durée de 8 semaines au moins, validé par la rédaction et la soutenance d'un rapport de stage. Le stagiaire fait l'objet d'une évaluation par son tuteur. Le stage doit commencer au plus tard le 3 mai 2027. Le mémoire de stage doit être rendu au plus tard le 24 juin au jury, c'est-à-dire au responsable du Master archives.
- EC 13 : Avenir Tremplin Métiers : Conférences professionnelles du 18 au 22 janvier 2027 (présence obligatoire) : Ces conférences ne donnent pas lieu à évaluation. La note de cet EC sera la même que celle donnée au mémoire.

<!-- Voir les offres de stages proposées par l'AAF sur son site et sur la page Moodle du diplôme.

Maquette et équipe du M1

| Code | Libellé | Enseignant | Coef.
ECTS |
|--------------|--|---|---------------|
| | SEM Semestre 1 | | |
| | UE Recherche 1 | | 8 |
| | EC Langue | [CDL] | 1 |
| | EC Méthodologie : atelier d'écriture et atelier
« sources » (S1 / S2) | Voir votre directeur.trice de
recherche | 1 |
| | EC Tremplin Doctorat | [Semaine professionnelle] | 1 |
| | UE Archivistique 1 | | 18 |
| | EC Paléographie médiévale et moderne | Pierre-Jean Souriac (P8) et Evelyne
Van den Neste (SIAF) | 4 |
| | EC Diplomatique | Maxime L'Héritier (P8) | 4 |
| | UE Archivistique 2 | | 4 |
| | EC Traitement archivistique 1 | Tiphaine Gaumy et Delphine
Masset (AD Seine-Saint-Denis) | 9 |
| | EC Humanités numériques | Hélène Noizet (P8) | 4 |
| | SEM Semestre 2 | | |
| | UE Recherche 2 | | 15 |
| | EC Mémoire de recherche | Directeur.trice du mémoire | 10 |
| | EC Soutenance du mémoire | Directeur.trice du mémoire | 1 |
| | UE Archivistique 3 | | 15 |
| | EC Traitement archivistique 2 | Christophe Bouvier (AD Oise) | 7 |
| | EC Histoire des archives | Caroline Douki (P8) | 1 |
| | UE Professionnalisation | | 15 |
| | EC Stage | | 14 |
| | EC Avenir Tremplin Métiers | [Semaine professionnelle] | 1 |
| TOTAL | | | 60 |

Calendrier universitaire 2026-2027

Université Paris 8 – Calendrier universitaire 2026-2027_ UFR Textes et Sociétés

[illegible]

Emploi du temps – M1

COURS OBLIGATOIRES DE TRONC COMMUN

1^{er} semestre

| | | | |
|------------|---|---|--|
| LUN | Matin, en décembre :
Méthodologie S2 : Ecriture scientifique, (A. Bonzon), P8, salle à préciser | 12h-16h
Méthodologie S1* (médiévale), Atelier méthodologique, Campus Condorcet Humathèque Salle 3.05 | |
| MAR | | 12h-15h :
Humanités numériques ** (H. Noizet), P8, salle à préciser | |
| MER | | | |
| JEU | 9h30-12h30 : Diplomatie (M. L'Héritier)
Campus Condorcet.
Humathèque, salle 1.14 | 14h-16h
Méthodologie S1* (moderne), Atelier méthodologique, Campus Condorcet Humathèque Salle 1.17 | 16h-18h
Méthodologie S1* (contemporaine), Atelier méthodologique, Campus Condorcet Humathèque Salle 1.17 |
| VEN | 9h-12h : Paléographie (P.-J. Souriac et E. Van den Neste), P8 salle B136*** | | 14h-17h
Traitement archivistique (G Gonneger, J. Gaillard, D. Gaumy, D. Masset), AD 93, Bobigny et AN Pierrefitte |

*Méthodologie S1 : en fonction du sujet de votre mémoire de recherche.

** Humanités numériques : cours annuel. Au S1, début du cours le 3/11. Au S2, fin du cours le 16/03.

*** Début du cours de paléographie le 2/10

2^e semestre

| | | | |
|------------|---|--|---|
| LUN | | | |
| MAR | | 12h-15h :
Humanités numériques ** (H. Noizet), P8 et UASD | |
| MER | / | | |
| JEU | 9h-12h : Histoire des archives (C. Douki), Campus Condorcet | | |
| VEN | 9h30-11h30
Méthodologie S2 : Ecriture scientifique (A. Bonzon), P8, salle à préciser : déb. en décembre . | | 13h-17h
Traitement archivistique, (Chr. Bouvier), AN Pierrefitte |

Webinaire obligatoire organisé par le SIAF : 7 octobre 2027

Depuis 2023, le SIAF organise pour les étudiants en archivistique un webinaire sur « Archiver le numérique. Retours d'expérience ». Viendront témoigner de leurs pratiques des archivistes d'AD, de mission, de Vitam et un jeune collègue du SIAF.

L'objectif est de montrer comment s'ancrent dans le quotidien la collecte et le traitement des archives numériques, désormais incontournables dans la pratique archivistique, et de transmettre aux étudiants le goût et l'envie de s'investir dans l'archivage numérique en candidatant sur des postes comportant ce type de missions.

Le webinaire se tiendra le 7 octobre 2027, de 9h30 à 11h.

La participation à ce webinaire est obligatoire car essentiel à la formation de futurs archivistes.

Lien transmis par le responsable du master.

Semaine « Conférences professionnelles » (obligatoire)

18 au 22 janvier 2027, Conférences professionnelles (à P8 et divers services d'archives) – présence obligatoire.

Remplir la fiche pédagogique récapitulant tous les cours suivis en M1 (reproduite *infra* p. 27) : à télécharger sur Moodle et à **renvoyer remplie avant le 9 février 2027** à emmanuel.benoit03@univ-paris8.fr

2. Descriptif des cours (M1)

Les cours ont lieu sur différents sites : sur le campus Paris 8 à Saint-Denis, sur le campus Condorcet et aux Archives nationales.

Certains cours prévoient des visites à l'extérieur. Elles sont alors obligatoires.

Semestre 1

Début des cours : semaine du 21 septembre 2026.

Fin des cours : semaine du 4 janvier 2027.

| Diplomatique | |
|---------------------|---|
| Maxime L'Héritier | Jeudi 9h30-12h30 |
| Semestre 1 | <i>Campus Condorcet, Humathèque, salle 1.14</i> |

La diplomatique est la science qui étudie la tradition, la forme et l'élaboration des actes écrits. Elle est indispensable pour l'archiviste comme pour l'historien, car elle permet de comprendre comment les archives sont produites par les institutions publiques et privées. Ce cours d'initiation vise à fournir les bases de la discipline à partir d'exemples médiévaux (pour lesquels elle a été initialement conçue) mais aussi modernes et contemporains. Il s'agira d'étudier les caractères des actes originaux, de faire l'analyse juridique des documents, l'histoire de leur production et de leur tradition et, enfin, de critiquer leur authenticité. Chaque séance croisera les présentations magistrales et les exercices pratiques.

Lecture conseillée :

Guyotjeannin, Olivier et Jacques Pycke, Benoît-Michel Tock, *Diplomatique médiévale*. Turnhout, Brepols, 2006 (1993). 486 p [Coll. « L'atelier du médiéviste », 2].

| Humanités numériques | |
|---|-----------------------------|
| Hélène Noizet | Mardi 12h-15h |
| Semestre 1 (début du cours le mardi 3 novembre) | <i>Univ. Paris 8 : C209</i> |

Cet atelier est une introduction aux humanités numériques en histoire, domaine à l'intersection des sciences humaines et sociales et de l'informatique. Il vise à sensibiliser les étudiants à diverses pratiques de recherche

mobilisant des technologies numériques, notamment la gestion de la bibliographie, les bases de données, la cartographie, l'utilisation des systèmes d'information géographique ou de méthodes statistiques en histoire. Le séminaire sera composé de cours théoriques mais surtout de formations pratiques directement liées aux sujets de recherche des étudiants.

Le premier semestre vise à présenter plusieurs outils numériques afin d'initier les étudiants aux usages des outils numériques dans la recherche en histoire, en alternant présentations théoriques et ateliers pratiques (6 séances : Zotero, Excel, Amado-on-line).

| Méthodologie | | |
|--|---|---------------|
| Atelier méthodologique – Histoire médiévale | | |
| Anne-Marie Helvétius | | Lundi 12h-18h |
| Semestre 1 (début du cours le lundi 5 octobre) | <i>Campus Condorcet, Humathèque, salle 3.05</i> | |

La recherche en histoire médiévale repose sur la mise en œuvre de documents de nature diverse : documents écrits (actes diplomatiques, manuscrits, inscriptions...), iconographiques (enluminures, peintures...) ou matériels (sceaux, monnaies, objets découverts lors de fouilles archéologiques...). Le travail de l'historien consiste à transformer ces documents en sources utiles à la reconstruction du passé.

Ce cours consistera dans une présentation de tous les types de documents conservés et des méthodes qui permettent de les soumettre à une analyse critique, afin de comprendre ce que chacun peut nous apprendre.

Bibliographie :

- Ch. SAMARAN (dir.), *L'Histoire et ses méthodes*, Paris, La Pléiade, 1961 (disponible sur Gallica)
- O. GUYOTJEANNIN, *Les Sources de l'histoire médiévale*, Paris, 1998.
- Collection « Typologie des sources du Moyen Âge occidental », Turnhout, 1972- (88 fascicules parus à ce jour).

| Méthodologie | | |
|--|---|---------------|
| Atelier méthodologique – Histoire moderne | | |
| Pierre-Jean Souriac | | Jeudi 14h-16h |
| Semestre 1 | <i>Campus Condorcet, Humathèque, salle 1.17</i> | |

L'objectif de cet atelier sera de comprendre et contextualiser un panel le plus large possible de sources et méthodes mobilisables par l'historien pour faire de l'histoire moderne. Comprendre une source c'est comprendre la raison de sa production et de sa conservation, le point de vue qu'elle nous apporte et la nécessaire critique à lui appliquer. Elle peut être textuelle, archéologique, numismatique, iconographique. Elle peut relever de la littérature, de la chronique, de l'histoire du for privé, d'une production institutionnelle : elle est par essence plurielle, même si l'époque moderne voit la multiplication des usages de l'écrit et accorde de fait une place plus importance aux sources textuelles. Mais quelle qu'elle soit, elle n'a pas été pensée pour l'historien, ce dernier devant lui inventer un rôle spécifique pour construire son récit et lui permettre de livrer son témoignage. Il s'agira donc ici de nourrir une réflexion épistémologique et méthodologique sur les manières d'écrire l'histoire, sur la manière dont la trace du passé devient source et comment la source permet de construire un discours historique

Méthodologie

Atelier méthodologique – Histoire contemporaine

Jeudi 16h-18h

Armelle Enders
Semestre 1

Campus Condorcet, Humathèque, salle 1.17

L'atelier a pour objectif d'initier les mastérants et mastérantes aux méthodes de la recherche historique et de les accompagner dans l'élaboration de leur mémoire de M1. On y présentera les types de sources dont peuvent disposer les historiens et historiennes en histoire contemporaine, les instruments de recherche et les usages de la bibliographie. Trois visites (le lundi ou le mercredi) dans des dépôts d'archives compléteront les séances.

L'atelier sera validé en fonction de l'assiduité, des exercices effectués en cours de séance, et de la remise en fin de semestre d'un rapport d'étape de 6 à 10 pages, faisant état de l'avancement des travaux de recherche en vue du mémoire.

Paléographie médiévale et moderne

Pierre-Jean Souriac (P8) et
Evelyne Van den Neste (Arch. Présid. de la République)

Vendredi 9h-12h

Semestre 1 (début du cours le vendredi 2 octobre)

Univ. Paris 8 salle B 136

L'objectif du cours est d'entraîner à la lecture des actes manuscrits que les étudiants pourraient être amenés à rencontrer lorsqu'ils seront archivistes, mais aussi de les sensibiliser à la matérialité des documents. On étudiera donc des actes du XII^e au XIX^e siècle, en se concentrant sur les actes en français et les périodes où l'écriture présente des difficultés (XIV^e-XVII^e) et en insistant sur les principes et la méthode du déchiffrement des écritures anciennes. Ce sera aussi l'occasion de s'initier aux principes d'édition des actes anciens, que cela soit sur papier ou sous format numérique.

La paléographie s'apprend surtout par les exercices mais ces deux titres fourniront une entrée en matière contextuelle et culturelle :

- J. STIENNON J., *Paléographie du Moyen Age*, Paris, Colin, 1990.
- G. AUDISIO, I. RAMBAUD, *Lire le français d'hier. Manuel de Paléographie moderne, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2008 (4^e éd.)

Traitement archivistique 1

Gaël Donneger (AN), Jeannine Gaillard (AN), Tiphaine
Gaumy (AD 93, dir.), Delphine Masset (AD 93)

Vendredi 14h-17h (sauf mention contraire)

AD 93, Bobigny

Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Ce cours est une initiation à la chaîne archivistique, à l'identification du producteur, au classement, aux normes de description archivistique, ISAAR et ISAD(G) et à la DTD-EAD, modèle pour la production en XML d'instruments de recherche archivistiques conforme aux normes, à l'analyse archivistique et aux instruments de recherche.

Séances assurées par G. Donneger et J. Gaillard, salle numérique du service éducatif, site de Pierrefitte des Archives nationales : 2 octobre, de 13h à 16h ; 6 novembre, de 13h à 17h ; 4 décembre, de 13h à 16h.

Les autres séances auront lieu aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis à Bobigny et seront assurées par Mmes Gaumy et Masset (AD93).

Lecture conseillée : *Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*. Paris, Association des archivistes français, 2020 (4^e édition, refondue).

Semestre 2

Début des cours :

- 18 - 22 janvier 2027 : Semaine professionnelle ;
- 25 janvier – 31 avril 2027 : Cours.

| Histoire des archives | | |
|-------------------------------------|---|--------------|
| Caroline Douki (Université Paris 8) | | Jeudi 9h-12h |
| Semestre 2 | Campus Condorcet, Humathèque, lieu à préciser | |

Cet enseignement aborde **l'histoire** des archives du point de vue scientifique et administratif. Il comprend des cours magistraux sur l'histoire du patrimoine et des archives en France de la veille de la Révolution française jusqu'à nos jours (sur site Condorcet), alternés avec des visites de services d'archives (déplacement du groupe sur les sites de ces services d'archives).

L'objectif des visites est de faire découvrir aux étudiants et aux étudiantes, dans une approche « métier », la grande diversité historique et actuelle des fonds d'archives, leur contenu, leur traitement et la multiplicité de leurs usages.

Lectures recommandées :

- Yann POTIN, Christian HOTTIN, *Le patrimoine : pourquoi ? comment ? jusqu'où ?*, Paris, La documentation française, 2014 (coll. La documentation photographique, 8099).
- Françoise MELONIO, *Naissance et affirmation d'une culture nationale. La France de 1815 à 1880*, Paris, Ed. du Seuil, 2001.
- Philippe POIRRIER, *L'État et la culture en France au XX^e siècle*, Paris, Librairie générale française, 2000.
- Dominique POULOT, *Patrimoine et musées : l'institution de la culture*, Paris, Hachette (Carré Histoire), 2001.
- Bruno GALLAND, *Les Archives*, Paris, PUF, 2020 (coll. Que sais-je ?) En ligne sur la plate-forme numérique CAIRN.
- Sophie CŒURÉ, Vincent DUCLERT, *Les Archives*, Paris, La Découverte, 2011. En ligne sur la plate-forme numérique CAIRN.
- « Archives » numéro spécial, *Annales. Histoire Sciences Sociales*, 2019, n°3/4. En ligne sur la plate-forme numérique CAIRN.

| Traitement archivistique 2 | |
|--|------------------|
| Christophe Bouvier (AD Oise) | Vendredi 13h-16h |
| AN Pierrefitte, salle multimedia du service éducatif | |

Ce cours présente les principes de l'encodage des instruments de recherche en XML-EAD, en lien avec les normes de description ISAD(G) et ISAAR(CPF), ainsi qu'avec les enjeux de la dématérialisation des instruments de recherche. Il aborde également les problématiques actuelles liées au traitement des données massives, l'évolution vers le modèle Records in Contexts (RiC), ainsi que les questions d'interopérabilité, de liens pérennes et d'indexation visant à améliorer l'accès aux données archivistiques et leur réutilisation.

Lecture conseillée : *Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*. Paris, Association des archivistes français, 2020 (4^e édition, refondue).

Dans ce cadre de cet EC sera réalisé un projet collectif tuteuré (voir infra).

Un ou plusieurs membres de l'équipe pédagogique en charge des deux EC Traitement archivistiques siègera dans le jury du projet le 26 avril 2027.

Les Humanités numériques en histoire, II

Hélène Noizet

Mardi 12h-15h

Univ. Paris 8 (salle à préciser)
et Unité d'Archéologie de St Denis

Cet atelier est une introduction aux humanités numériques en histoire, domaine à l'intersection des sciences humaines et sociales et de l'informatique. Il vise à sensibiliser les étudiants à diverses pratiques de recherche mobilisant des technologies numériques, notamment la gestion de la bibliographie, les bases de données, la cartographie, l'utilisation des systèmes d'information géographique ou de méthodes statistiques en histoire. Le séminaire sera composé de cours théoriques mais surtout de formations pratiques directement liées aux sujets de recherche des étudiants.

Le second semestre est un atelier pratique de formation au système d'information géographique (7 séances de TP sur QGis).

Méthodologie

Ecriture scientifique

Anne Bonzon

Vendredi 9h30-11h30

Univ. Paris 8 : salle à préciser

ATTENTION : ce cours commence en décembre (lundi matin.)

Cet atelier propose une initiation à l'écriture en histoire, donc aux méthodes de composition du texte et de tout son outillage. La formation aborde les différents aspects de la question, depuis la rhétorique propre à l'histoire jusqu'à la typographie et les artifices utiles à la composition de travaux de différentes formes (mémoire, ouvrage, article scientifique, compte rendu, présentation orale longue ou brève, etc.).

En somme, il s'agit de comprendre les différents types d'écriture et la façon de les réaliser. Tous les aspects formels de la composition de travaux scientifiques seront abordés (titre, plan, transitions, notes de bas de pages ou de fin, introduction, conclusion, bibliographie, index, illustrations, etc.).

3. Descriptif des cours de langues (M1)

Vous pouvez suivre des enseignements de langue :

- Ancienne : sous réserve.
- Vivante : allemand, anglais, espagnol, ou italien, organisés par le Centre de langues (CDL).

Pour pouvoir s'inscrire, il faut (dans cet ordre)

- 1) Etre inscrit administrativement ;
- 2) Passer un test de niveau : consulter le site du CDL.
- 3) Se pré-inscrire.
- 4) L'inscription définitive aux cours se fera, uniquement, auprès de l'enseignant(e), lors du premier cours sur présentation de votre résultat au test. Votre absence à ce moment vous fera perdre le bénéfice de votre préinscription.

Il est impératif de consulter régulièrement le site du CDL à partir de la fin du mois d'août pour y trouver les informations à jour, et d'effectuer le plus rapidement possible toutes les démarches demandées.

Voir lien : <https://ufr-langues.univ-paris8.fr/-actualites-du-cdl-informations-490->

- Français langues étrangères (FLE) : Ces cours sont réservés aux étudiants Erasmus. Toutefois, les étudiants étrangers en M1 Archives intéressés sont invités à contacter la direction du master Archives et consulter le site du département FLE

Attention : n'oubliez pas de valider et de **consulter chaque jour votre email @etud.univ-Paris8.fr** car c'est là que vous serez envoyées toutes les informations pédagogiques et administratives

4. Projets collectifs tuteurés (M1)

Le projet collectif tuteuré est adossé à l'EC Traitement archivistique 2 (2^e semestre). Il donne lieu à une note particulière qui s'ajoutera à celles obtenues dans cet EC.

Les étudiants se répartiront en trois groupes, chaque groupe prenant en charge l'un des projets.

Un descriptif des 3 projets sera distribué lors de la réunion du 18 janvier 2027.

- **Archives nationales : Titre : Françoise Seligmann, militante des droits de l'Homme**

Tuteur : Vivien Barro, conservateur au département des Archives privées (Archives nationales, site de Saint-Denis).

Adresse électronique : vivien.barro@culture.gouv.fr

Fonds, volume, ... : Fonds Françoise Seligmann (825AP), 3 mètres linéaires

Supports : papier et bandes magnétiques sonores (hors projet)

Lieu : Archives nationales, site de Saint-Denis/Pierrefitte

Résumé (1500 signes max.) : Le fonds Françoise Seligmann, qui constitue la sous-série 825AP des Archives nationales, est entré par don de la Fondation Françoise-Seligmann en 2023. Composé essentiellement d'archives papier et de quelques bandes magnétiques sonores, il permet de retracer la carrière d'une militante des droits de l'Homme qui a rejoint le Parti socialiste avant de devenir sénatrice des Hauts-de-Seine. L'intérêt du fonds réside principalement dans la singularité du parcours de sa productrice, qui a rejoint la carrière politique dans le cadre d'un engagement fort en matière de droits de l'Homme, ce qui a abouti à la création d'une Fondation éponyme toujours active qui est chargée de poursuivre l'œuvre de sa fondatrice.

Thématiques : histoire politique du xx^e siècle, militantisme, histoire du Parti socialiste

Enjeux du projet : A partir d'un récolement précis déjà effectué par les Archives nationales, les étudiants devront établir un plan de classement et procéder ensuite au classement proprement dit, en constituant des articles et en décrivant le fonds dans un instrument de recherche conforme à la norme ISAD-G. Cet instrument de recherche sera publié dans la salle de lecture virtuelle (SLV) des Archives nationales. Ce projet vise à donner aux étudiants une méthode de traitement de fonds à petite échelle afin d'en comprendre les grands principes et de pouvoir ensuite les reproduire, en les

adaptant à un plus grand volume, lors de leur année d'apprentissage en deuxième année de master. Les bandes magnétiques présentes dans le fonds, qui nécessitent une approche spécifique, ne seront pas incluses dans le projet proposé aux étudiants.

En dépit de son faible volume, ce fonds comporte quelques difficultés, telles que des dossiers en vrac. Le traitement de ces vrac permet d'apporter un niveau supplémentaire de complexité, ce qui renforce l'apport pédagogique du projet pour les étudiants.

- **La Contemporaine : Contribution au traitement des derniers versements des archives de la Cimade**
Tuteurs : Franck Veyron (franck.veyron@lacontemporaine.fr) et Gérard Petitjean (gerard.petitjean@lacontemporaine.fr)

Volume : à voir avec les étudiant.es (mais pas plus de quelques cartons par personne).

Présentation du projet : À la fois bibliothèque, centre d'archives — ne conservant que des archives privées — et musée, La Contemporaine (www.lacontemporaine.fr), installée sur le campus de l'université de Nanterre, dispose parmi ses fonds des archives de La Cimade (www.lacimade.org). Cette association, créée en 1939, est surtout connue aujourd'hui pour son engagement en soutien aux migrants, aux réfugiés et aux déplacés ; au cours de ses années d'existence, elle s'est cependant mobilisée également sur d'autres terrains, notamment en matière de solidarité internationale et d'aide au développement. La partie la plus ancienne de ses archives a déjà été inventoriée, mais les versements effectués par l'association ces dernières années restent en cours de traitement. Le groupe d'étudiant.es qui viendra travailler à la Contemporaine participera à ce travail, encadré en particulier par l'archiviste en charge de ce fonds ; il contribuera à l'inventaire de la section « International-développement » du fonds.

Typologie documentaire : papier.

Instruments de recherche existants : inventaire en ligne de la partie du fonds déjà traitée (<https://calames.abes.fr/pub/lacontemporaine.aspx#details?id=FileId-533>) et fichier de récolement des versements en cours de traitement. Divers ouvrages et articles documentent aussi l'histoire de la Cimade, et celle de ses archives.

Thématiques : droits de l'homme, engagements politiques et citoyens, solidarité internationale, aide au développement.

Enjeux du projet : d'abord entendu comme un premier exercice de découverte des archives et du métier d'archiviste, le travail demandé n'aura cependant rien d'« artificiel » : les étudiant.es contribueront en effet, à leur hauteur, pour les cartons qui leur seront confiés, à la production d'un instrument de recherche destiné à être publié dans les prochains mois.

- **Grande Chancellerie de la légion d'honneur : traitement des dossiers d'élèves des maisons d'éducation**

Tutrice : Anne Liskenne (anne.liskenne@legiondhonneur.fr)

Fonds : dossiers d'élèves des maisons d'éducation [GCLH2023001]

Volume : autant que pourront traiter les étudiants de Paris 8

Livrables : inventaire, intégration au SIA et au portail

La mission Archives de la grande chancellerie de la Légion d'honneur (GCLH) propose une semaine en immersion dans les locaux qui ont été spécifiquement rénovés et aménagés pour conserver selon les normes les dossiers et collections de cette institution. Le « pavillon des archives » se situe dans

l'ancienne infirmerie de la maison d'éducation de Saint-Denis, autrefois abbaye royale, à côté de la basilique.

Pour mémoire la GCLH est une institution d'État qui a pour vocation l'administration des décorations nationales, au premier rang desquelles la Légion d'honneur. Elle assure également la direction et la gestion de deux établissements d'enseignement public de 500 élèves chacun appelés « maisons d'éducation de la Légion d'honneur » (MELH), et du musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie (face au musée d'Orsay).

Le projet : Sous la direction du chef de la mission archives et de son adjointe également archiviste, l'étudiant (e) procédera au classement et à l'inventaire des dossiers d'élèves de la maison d'éducation de Saint-Denis (niveau lycée) pour la période 1918-1980. L'instrument de recherche sera converti en csv et intégré à l'application informatique : SIA et portail en ligne, à l'issue de la mission.

Ces dossiers sont pour la plupart constitués de sous-dossiers pour l'admission, la vie scolaire et les bulletins de notes. Chaque élève doit avoir un parent décoré de l'une des plus hautes distinctions nationales pour être admise. Compte tenu de ce contexte et de la période couverte, les dossiers peuvent avoir un intérêt historique certain.

Les élèves de la MELH participent depuis quelques années à des ateliers de classement de ces dossiers et pourront selon leur disponibilité être également présentes au cours de la semaine concernée par le projet tutoré.

Résultats attendus

Chaque projet fait l'objet d'un « livrable » unique, d'une quinzaine de pages (hors annexes) :

- Introduction présentant et contextualisant le projet.
- Présentation du déroulement du projet et description des missions.
- Conclusion : retour d'expérience.

La soutenance est collective : la participation à cette soutenance est obligatoire pour tous les membres de chaque groupe.

Calendrier :

- **18 janvier 2027** (matin) : Lancement des projets collectifs tutorés (présentation des projets par les tuteurs, constitution des groupes ; première séance de travail en groupe).
- Séances de travail tutoré sur les projets (les dates seront indiquées à chaque groupe par les tuteurs)
- 16 avril : dépôt des « livrables »
- 26 avril (après-midi) : Soutenance. Le jury sera composé du ou des tuteurs-trices, du responsable de la formation, d'un ou plusieurs membres de l'équipe pédagogique en charge des deux EC Traitement archivistiques.

Important :

- Les étudiants doivent trouver plusieurs journées entre janvier et avril pour avancer la réalisation du projet et avoir le temps de mettre en pratique leurs compétences et connaissances acquises.
- Ils devront disposer d'un (ou plusieurs) ordinateur(s) portable(s).

5. Fiche pédagogique du M1

Document à télécharger sur Moodle, puis à remplir obligatoirement sur traitement de texte. A **renvoyer avant le 9 février 2027** au secrétariat et à la direction du Master Archives : emmanuel.benoit03@univ-paris8.fr

Nom et prénom :

N° d'étudiant :

Email P8 :

Téléphone portable :

Si vous avez obtenu une équivalence ou une validation d'acquis, indiquez-le dans la colonne « remarques »

| Code | Libellé EC | Enseignant | Intitulé du cours/sém. | Remarques |
|------|--|---|---|------------------------------|
| | EC Histoire des archives | C. Douki | = libellé EC | |
| | EC Humanités numériques | H. Noizet | = libellé EC | |
| | EC Diplomatie | M. L'Héritier | = libellé EC | |
| | EC Langue (CDL) | [compléter] | [compléter] | |
| | EC Mémoire de recherche | [directeur] | [sujet] | |
| | EC Méthodologie S1 Atelier Sources | [compléter] | -[compléter] | |
| | EC Méthodologie S2 Ecriture scientifique | Anne Bonzon | = libellé EC | |
| | EC Paléographie médiévale et moderne | P.-J. Souriac et Evelyne Van den Neste | = libellé EC | |
| | EC Traitement archivistique 1 | G. Donneger, J. Gaillard, T. Gaumy, D. Masset | = libellé EC | |
| | EC Traitement archivistique 2 | C. Bouvier | = libellé EC | |
| | EC Tremplin Doctorat | Collectif | Semaine de conférences professionnelles | Report de la note de mémoire |
| | EC Avenir Tremplin Métiers | Collectif | Semaine de conférences professionnelles | Report de la note de stage |
| | EC Stage | [tuteur pro] | [lieu] | |

6. Le stage (M1)

L'année de M1 comprend une mise en situation professionnelle sous forme d'un stage de 8 semaines minimum. Il ou elle doit avoir traité un fonds papier au moins.

Calendrier

En général le stage commence après la fin des cours de 2^e semestre.

Le stage doit commencer au plus tard **le 3 mai 2027**.

Trouver son stage : la direction de la formation fait suivre aux étudiants les offres de stage qui lui arrivent mais il leur appartient de trouver leur stage par eux-mêmes. En s'assurant notamment que le tutorat du stage sera assuré par un archiviste de formation.

Le choix des stages doit se faire en accord avec les responsables du master Archives.

- ✓ Le tutorat du stage doit être assuré par un archiviste de formation.
- ✓ Le stage doit obligatoirement prévoir le traitement total ou partiel d'un fonds d'archives papier.
- ✓ Le stagiaire fait l'objet d'une évaluation par son tuteur.
- ✓ L'étudiant doit réaliser un rapport de stage (voir fiche *page suivante*), qui fera l'objet d'une soutenance à l'Université Paris 8.

Pour l'établissement des conventions, contacter le référent Stage, Maxime L'Héritier :
maxime.l_heritier@univ-paris8.fr

Pour être aidé dans la rédaction de son CV prendre rendez-vous avec le SCUIO-IP : <https://www.univ-paris8.fr/Service-commun-universitaire-d-information-d-orientation-et-d-insertion>

Aides à la mobilité :

- Pour les projets en France : contacter la Maison de l'étudiant.
- L'Université propose des bourses d'aide à la mobilité internationale. Il faut contacter le Service de la coopération et des relations internationales (SERCI). Attention : le calendrier est très contraignant. Un séjour à l'étranger se prépare de nombreux mois à l'avance.

Le rapport de stage

Par la rédaction de ce document, l'étudiant doit faire montre de sa capacité à analyser une organisation de travail et à replacer ses missions dans un cadre général.

Cela signifie qu'il lui faudra :

- Présenter l'organisme, ses services, son fonctionnement, ses missions ;
- Présenter précisément ses tâches et missions réalisées au cours du stage ;
- Mener une réflexion personnelle.

Le tout peut être accompagné d'annexes, d'illustrations, photos, organigrammes etc.

Attention au vocabulaire et aux jugements de valeur, ainsi qu'à l'orthographe et la syntaxe. **La capacité à rédiger une présentation précise et claire et à faire état d'une réflexion dans une langue non fautive est la condition *sine qua non* du passage en M2.**

Le rapport doit faire entre 20 et 40 pages, hors annexes. Il peut être structuré comme suit :

- Introduction : motivation et/ou présentation générale de la structure d'accueil
- Sommaire.
- Index des sigles et acronymes.
- Présentation du lieu de stage
- Travaux réalisés. Ceux-ci doivent faire l'objet d'une présentation conceptualisée et critique.
- Conclusion : bilan personnel de cette expérience
- Annexe : doit comporter obligatoirement un organigramme. Les illustrations doivent être sourcées. Des exemples de travaux réalisés sont bienvenus (mais publiés avec l'accord du tuteur ou de la tutrice). Mais ils peuvent aussi être présentés lors de la soutenance.

Ce travail peut être réalisé pendant les horaires de travail du stagiaire.

L'étudiant doit faire figurer obligatoirement les informations suivantes sur la page de titre :

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

UFR Textes et sociétés

Département d'histoire

Master 1 Archives

Rapport de stage

[Titre]

Sous le tutorat de [nom du tuteur de stage]

[Année]

[Logos : Paris 8 ; éventuellement celui de l'établissement d'accueil]

Le rapport de stage devra être déposé au secrétariat du master, en deux exemplaires, imprimés recto-verso et reliés.

Il fera l'objet d'une soutenance devant les responsables pédagogiques (entre le 28 et le 30 juin), ce qui suppose un rendu le **24 juin 2027-au plus tard**).

Pendant la soutenance, les étudiants doivent avoir leur rapport avec eux, sous forme d'un exemplaire imprimé ou en pdf sur leur ordinateur portable.

Le stagiaire fait l'objet d'une évaluation par l'établissement d'accueil.

7. Le mémoire de recherche (M1)

Les étudiants du M1 Archives doivent rédiger un mémoire de recherche, qui sera soutenu au plus tard le **30 juin 2027**.

Le mémoire doit permettre à l'étudiant de faire preuve de ses compétences en histoire et en archivistique, et éventuellement en paléographie et en diplomatique. Il doit aussi faire preuve de son aisance dans l'expression écrite : comme futur archiviste, il sera amené à rédiger beaucoup de documents à destination de ses collègues ou du public (en particulier des instruments de recherche). **La capacité à rédiger une argumentation fine dans une langue non fautive est la condition *sine qua non* du passage en M2.**

L'étudiant doit d'abord choisir un directeur et détermine avec lui un sujet de recherche, qui fera l'objet du mémoire de master 1. La période historique choisie détermine le choix des séminaires de recherche et de méthodologie.

ATTENTION : le sujet choisi doit tenir compte de deux éléments :

- il repose obligatoirement sur des archives papier. L'étudiant devra étudier l'histoire des sources archivistiques mobilisées, en introduction ou en annexe.
- L'étudiant doit achever ses recherches et la rédaction de son mémoire avant le début de son stage, c'est-à-dire début mai. Dans tous les cas, il ne peut pas soutenir son mémoire après le 29 juin 2027.

<I> La rédaction du mémoire de recherche ne peut pas être réalisée pendant les horaires de travail du stage.

Le jury, organisé et composé par le directeur de recherche, devra évaluer :

- La méthodologie ;
- Les qualités rédactionnelles (orthographe, syntaxe) ;
- Le respect des normes bibliographiques ;
- La capacité à mobiliser connaissances et sources et à les critiquer ;
- La recherche documentaire.

Le mémoire peut faire entre 50 et 90 pages, hors annexes, sources et bibliographie. Les notes de bas de page, les sources et les bibliographies doivent être **présentées selon les normes en vigueur**.

Le nombre d'exemplaires et la présentation matérielle sont à déterminer avec le directeur de recherche.

Le procès-verbal de soutenance complété et signé devra être remis au secrétariat du master immédiatement après la soutenance.

L'étudiant peut faire figurer les informations suivantes sur la page de titre :

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis
UFR Textes et sociétés
Département d'histoire
Master 1 Archives
[Nom de l'étudiant]
N° étudiant : [n°]
Mémoire de recherche
[Titre]
Sous la direction de [nom du directeur]
2026-2027
[Logos : Paris 8]

Les directeurs et directrices de recherche (M1)

Les enseignant-e-s du département d'Histoire sont spécialisé-e-s dans une période historique, une aire culturelle et des thématiques. Vous trouverez leurs adresses courriels et de brèves présentations de leurs travaux sur le site du département d'histoire :

<https://histoire.univ-paris8.fr/>

ANTIQUITE

Julie BOTHOREL, Maîtresse de conférences en histoire romaine

Histoire politique, institutionnelle et sociale de la République romaine. Administration de l'empire romain. Histoire du matériel et des pratiques politiques (vote, tirage au sort, délibérations). Histoire du droit et des tribunaux.

Marie-Pierre DAUSSE, Maître de conférences en histoire grecque. En délégation CNRS

Histoire politique, économique et sociale de l'ethnos. Géographie historique de la Grèce du Nord (Épire) aux époques classique et hellénistique. Voyageurs en Grèce du Nord au XIX^e siècle.

Adrian ROBU, Professeur d'histoire grecque

Histoire et épigraphie du monde grec antique. Religion et institutions des cités grecques. Mobilités de personnes et transferts institutionnels dans la Méditerranée grecque.

Catherine SALIOU, Professeur d'histoire romaine

Histoire de la ville dans le monde romain, en Orient et en Occident, de l'époque augustéenne à l'Antiquité tardive (I^{er} siècle. av. J.-C - VI^e siècle. ap. J.-C.). Histoire du Levant dans l'Antiquité tardive.

MOYEN ÂGE

Martin GRAVEL, Maître de conférences en histoire médiévale

Histoire politique de l'Empire carolingien. Communications et déplacements au haut Moyen Âge. Épistolographie latine.

Anne-Marie HELVÉTIUS, Professeure en histoire médiévale

Histoire politique du Haut Moyen Âge occidental (V^e -XI^e siècle). Église et pouvoirs dans le monde franc. Monastères et culte des saints. Genre.

Maxime L'HÉRITIER, Maître de conférences en histoire médiévale

Histoire et archéologie des techniques (Moyen Âge – XIX^e siècle). Histoire des chantiers de construction (Moyen Âge – XIX^e siècle). Paléométallurgie. Archéométrie. Archéologie industrielle.

Carole MABBOUX, Maîtresse de conférences en histoire médiévale

Histoire culturelle et sociale de l'Italie (XI^e-XIV^e siècle). Histoire des pratiques et expressions politiques (délibérations, vote, violences). Réceptions médiévales de l'Antiquité.

Hélène NOIZET, Professeure en histoire médiévale

Histoire urbaine, histoire de Paris et de Saint-Denis, Pratiques et représentations spatiales

TEMPS MODERNES

Jean-Christophe BALOIS, Maître de conférences en histoire moderne

Histoire économique et sociale du XVIII^e et du XIX^e siècles. Révolution française et révolutions du XIX^e siècle. Révolution industrielle. Rapports de travail. Mobilisations et politisation des ouvriers. Histoire de la Justice et du droit.

Anne BONZON, Professeure en histoire moderne

Histoire sociale et religieuse des XVI^e et XVII^e siècles : formes d'organisation de la vie religieuse locale, clergé paroissial et son insertion dans la société, conflits familiaux, justice et règlement des conflits.

François LAVIE, Maître de conférences en histoire moderne

Histoire culturelle, sociale et religieuse de l'Europe moderne (Italie et Angleterre, XVI^e-XVII^e siècles). Histoire du livre et des pratiques de l'écrit. Censure du livre et Inquisition.

Benjamin LELLOUCH, Professeur en histoire moderne

L'Empire ottoman aux XVI^e-XVII^e siècles : la conquête ottomane à l'est et au sud. Les Juifs et le pouvoir ottoman

Elodie ORIOL, Maîtresse de conférences en histoire moderne

Histoire sociale et culturelle des arts du spectacle en Italie au XVIII^e siècle. Histoire des métiers de la musique et du mécénat aristocratique. Histoire du travail artistique (théâtre, musique, danse). Reconstitution et valorisation du patrimoine musical (XVII^e-XVIII^e siècles).

Pierre-Jean SOURIAC, Professeur en histoire moderne

Histoire politique et religieuse des XVI^e et XVII^e siècles en France : conflits religieux et coexistence entre catholiques et protestants, mémoire de la guerre civile, institutions locales et provinciales par le prisme de l'engagement politique et financier. Époque contemporaine

Marie-Cécile BOUJU, Maîtresse de conférences en histoire contemporaine, HDR. En délégation CNRS.

Histoire culturelle du XX^e siècle. Histoire du patrimoine. Histoire de l'édition. Histoire de l'enseignement technique.

Caroline DOUKI, Maîtresse de conférences en histoire contemporaine.

Émigration-immigration en France, Méditerranée, Amérique aux XIX^e -XX^e siècles.

Histoire de la Méditerranée, XIX^e -XX^e siècles. Histoire de l'Italie, XIX^e-XX^e siècles

Milieus montagnards et sociétés rurales, France et espace méditerranéen, XIX^e-XX^e siècles.

Alexis DRACH, Maître de conférences en histoire contemporaine.

Histoire économique internationale du second XX^e siècle. Histoire des banques et de la régulation bancaire. Relations économiques internationales, mondialisation et intégration européenne. Savoirs économiques et néolibéralisme.

Armelle ENDERS, Professeure en histoire contemporaine.

Histoire du Brésil contemporain, du monde lusophone, de l'Amérique latine

Histoire impériale et histoire des colonisations.

Jean-Luc MASTIN, Maître de conférences en histoire contemporaine

Histoire économique et sociale des 19^e et 20^e siècles. Histoire bancaire, histoire des entreprises, du patronat, des élites économiques, des systèmes financiers.

Marie-Anne MATARD-BONUCCI, Professeure en histoire contemporaine

Histoire contemporaine du XX^e siècle : fascisme, antisémitisme, violence politique. Italie contemporaine et relations culturelles internationales.

Sylvain PATTIEU, Maître de conférences en histoire contemporaine

Histoire sociale et politique. Histoire des loisirs. Histoire des populations noires. France.

Pauline PERETZ, Professeure en histoire contemporaine

Histoire nord-américaine du Second Vingtième siècle. Relations internationales des États-Unis. Minorités raciales aux États-Unis.

Emmanuelle SIBEUD, Professeure en histoire contemporaine

Histoire de l'Afrique XIXe et XXe siècles. Histoire de la colonisation et des empires coloniaux. Histoire des sciences humaines

8. Calendrier de l'année universitaire (M1)

Jusqu'au 11

septembre 2026 Inscription administrative

Début septembre Ouverture des tests de langue au CDL ; préinscription au CDL
(dates à vérifier sur le site de l'UFR de Langues)

18 sept. 14 h.-16h. : réunion de rentrée obligatoire, suivie à 16h. du traditionnel « pot »
organisé par les étudiants du M2 pour les étudiants du M1.

21 sept. Début des cours du 1^{er} semestre
Choisir le sujet du mémoire de recherche
Choisir les séminaires

7 oct. Webinaire organisé par le SIAF

Novembre-février Trouver le stage de fin de M1 (d'une durée d'au moins 8 semaines)

Février- Chercher le lieu d'alternance de M2 (s'abonner au forum de discussion de l'AAF)
juillet 2027

18-22 janvier Conférences professionnelles (participation obligatoire)
2027

18 janvier Début des projets collectifs tutorés (réunion de lancement des projets : 10h-12h30)

25 janvier Début des cours du 2^e semestre (1^{er} cours d'archivistique).

Avant le 9 février Rendre la fiche pédagogique au secrétariat et à la directrice du Master

17 avril Remise des « livrables » des projets collectifs tutorés

26 avril Soutenance des projets collectifs tutorés (après-midi).

31 avril Fin des cours du 2^e semestre

Début mai Avoir fini son mémoire de recherche

3 mai Début du stage

25 juin Date limite de rendu du rapport de stage

30 juin Date limite de soutenance des mémoires de recherche

28-30 juin Soutenances des rapports de stages

Avant le 16 Pour les étudiants qui choisissent des contrats d'apprentissage et de
juillet : professionnalisation en M2 (qui dureront 12 mois) s'être assuré que toutes les
procédures ont été accomplies (choix ; puis validation par l'organisme accueillant,
par la responsable du Master Archives et par le service de la Formation de Paris 8)
Attention : aucune procédure ne peut être faite durant le mois d'août.

LE MASTER 2

Le M2 Archives doit permettre à l'étudiant.e d'acquérir toutes les bases de l'archivistique et une connaissance solide de l'environnement professionnel.

Le principe fondamental de l'année de M2 dans le Master Archives de Paris 8 est **l'alternance** :

Les étudiants alternent au fil de l'année des sessions de formation/cours (qui se déroulent à l'université ou aux Archives nationales) avec des semaines de travail sur le lieu de professionnalisation (stage/contrat).

Les étudiants doivent valider 7 UE, organisées en 6 sessions de formation (cours) + 1 UE « Professionnalisation ».

1. Maquette et équipe du M2

| Code | Libellé | Enseignant coord. | Coef. |
|----------|--|------------------------------|-------|
| | SEM Semestre 3 | | |
| | UE Droit et institutions | | 5 |
| | EC Droit de la culture | F. Janin (AN) | 4 |
| | EC Histoire administrative | Thomas Roche (AN) | 1 |
| | UE Management & Communication | | 2 |
| | EC Management et gestion de projet | C. Estève (P8) | 1 |
| | EC Communication professionnelle | D. Héronnelle (Min. Culture) | 1 |
| | UE Archivistique 4 | | 12 |
| | EC Archives définitives & conservation | C. Roullier (AN) | 6 |
| | EC Records management | A. Lambert (SIAF) | 6 |
| | UE Archives & données électroniques | | 11 |
| | EC Archives électroniques | C. Tabusse (AN) | 10 |
| | EC Gestion de données | C. Tabusse (AN) | 1 |
| | SEM Semestre 4 | | |
| | UE Images & sons | | 4 |
| | EC Archives audiovisuelles | A. Durr (AD 93) | 2 |
| | EC Images fixes | C. Fieschi (Sorbonne Univ.) | 2 |
| DHA4UD06 | UE Communication | | 3 |
| DHA4ED03 | EC Publics | C. Figliuzzi (AN) | 1 |
| DHA4ED04 | EC Anglais pour archivistes | E . Coccagn (P8) | 2 |
| DHA4UP07 | UE Professionnalisation 2 | | 23 |
| DHA4ES01 | EC Stage | | 11 |
| DHA4EM01 | EC Mémoire professionnel | | 12 |
| | | | 60 |

NB : l'EC « communication professionnelle » ne donne pas lieu à une évaluation. La note reportée sur cet EC sera celle du stage.

2. Calendrier de l'alternance, 2026-27

| | Septembre 2026 | Octobre 2026 | Novembre 2026 | Décembre 2026 | Janvier 2027 | Février 2027 | Mars 2027 | Avril 2027 | Mai 2027 | Juin 2027 | Juillet 2027 | Août 2027 | Septembre 2027 |
|-------------------|----------------|--------------|---------------|---------------|--------------|--------------|-----------|------------|----------|------------|--------------|------------|----------------|
| M 1 | J 1 | J 1 | D 1 | M 1 | V 1 | L 1 | L 1 | J 1 | S 1 | M 1 | J 1 | D 1 | M 1 |
| M 2 | V 2 | M 2 | Examen | M 2 | D 2 | M 2 | Formation | V 2 | D 2 | M 2 | V 2 | L 2 | M 2 |
| J 3 | S 3 | M 3 | Formation | J 3 | D 3 | M 3 | Formation | S 3 | L 3 | M 3 | S 3 | M 3 | J 3 |
| V 4 | D 4 | M 4 | Formation | V 4 | L 4 | J 4 | Formation | D 4 | M 4 | V 4 | D 4 | M 4 | V 4 |
| S 5 | L 5 | Formation | S 5 | M 5 | V 5 | V 5 | Formation | L 5 | M 5 | S 5 | L 5 | J 5 | D 5 |
| D 6 | M 6 | Formation | D 6 | M 6 | J 7 | S 6 | Formation | M 6 | J 6 | D 6 | M 6 | V 6 | L 6 |
| L 7 | Formation | M 7 | Formation | L 7 | Formation | D 7 | Formation | M 7 | V 7 | L 7 | M 7 | S 7 | M 7 |
| M 8 | Formation | D 8 | Formation | M 8 | V 8 | L 8 | Formation | J 8 | S 8 | M 8 | D 8 | D 8 | M 8 |
| J 9 | Formation | M 9 | Formation | J 9 | D 9 | M 9 | Formation | V 9 | L 9 | M 9 | V 9 | L 9 | J 9 |
| V 10 | Formation | S 10 | Formation | V 10 | L 10 | M 10 | Formation | S 10 | M 10 | S 10 | M 10 | V 10 | S 10 |
| M 11 | Formation | D 11 | Formation | M 11 | J 11 | D 11 | Formation | L 11 | M 11 | D 11 | M 11 | M 11 | S 11 |
| S 12 | Formation | J 12 | Formation | S 12 | V 12 | V 12 | Formation | M 12 | S 12 | L 12 | J 12 | D 12 | M 12 |
| D 13 | Formation | M 13 | Formation | D 13 | M 13 | S 13 | Formation | M 13 | J 13 | D 13 | M 13 | V 13 | L 13 |
| L 14 | Formation | M 14 | Formation | L 14 | J 14 | D 14 | Formation | V 14 | L 14 | S 14 | M 14 | S 14 | M 14 |
| M 15 | Formation | J 15 | Formation | M 15 | V 15 | L 15 | Formation | S 15 | M 15 | D 15 | S 15 | M 15 | J 15 |
| M 16 | Formation | V 16 | Formation | M 16 | S 16 | M 16 | Formation | D 16 | M 16 | Soutenance | V 16 | L 16 | V 16 |
| J 17 | Formation | S 17 | Formation | J 17 | D 17 | M 17 | Formation | L 17 | S 17 | Formation | S 17 | M 17 | S 17 |
| V 18 | Formation | M 18 | Formation | V 18 | L 18 | J 18 | Formation | M 18 | L 18 | M 18 | D 18 | M 18 | S 18 |
| S 19 | Formation | J 19 | Formation | S 19 | M 19 | V 19 | Formation | L 19 | M 19 | S 19 | V 19 | L 19 | D 19 |
| D 20 | Formation | M 20 | Formation | D 20 | M 20 | S 20 | Formation | M 20 | J 20 | D 20 | M 20 | V 20 | L 20 |
| L 21 | Formation | J 21 | Formation | L 21 | V 21 | D 21 | Formation | V 21 | L 21 | M 21 | S 21 | M 21 | S 21 |
| M 22 | Formation | D 22 | Formation | M 22 | J 22 | L 22 | Formation | S 22 | M 22 | D 22 | M 22 | D 22 | M 22 |
| M 23 | Formation | V 23 | Formation | M 23 | S 23 | M 23 | Formation | D 23 | M 23 | M 23 | V 23 | L 23 | J 23 |
| J 24 | Formation | M 24 | Formation | J 24 | L 24 | M 24 | Formation | S 24 | L 24 | J 24 | S 24 | M 24 | V 24 |
| V 25 | Formation | D 25 | Formation | V 25 | M 25 | J 25 | Formation | D 25 | M 25 | M 25 | D 25 | M 25 | S 25 |
| S 26 | Formation | M 26 | Formation | S 26 | M 26 | V 26 | Formation | L 26 | M 26 | S 26 | L 26 | M 26 | D 26 |
| D 27 | Formation | J 27 | Formation | D 27 | M 27 | S 27 | Formation | M 27 | J 27 | D 27 | M 27 | V 27 | L 27 |
| L 28 | Formation | M 28 | Formation | L 28 | V 28 | D 28 | Formation | V 28 | M 28 | L 28 | M 28 | S 28 | M 28 |
| M 29 | Formation | D 29 | Formation | M 29 | J 29 | L 29 | Formation | S 29 | M 29 | M 29 | D 29 | M 29 | J 29 |
| M 30 | Formation | V 30 | Formation | M 30 | S 30 | M 30 | Formation | L 30 | M 30 | V 30 | L 30 | Soutenance | M 30 |
| S 31 | Formation | D 31 | Formation | S 31 | M 31 | M 31 | Formation | L 31 | M 31 | S 31 | M 31 | M 31 | J 30 |
| Formation Paris 8 | 66 | 84 | 42 | 54 | 72 | 18 | 30 | 12 | 6 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Cumul | 66 | 150 | 192 | 246 | 318 | 336 | 366 | 378 | 384 | 384 | 384 | 384 | 384 |
| Examen | 0 | 0 | 12 | 0 | 6 | 0 | 6 | 0 | 0 | 6 | 0 | 0 | 0 |
| Cumul | 0 | 0 | 12 | 12 | 18 | 18 | 24 | 24 | 24 | 30 | 30 | 30 | 30 |
| Total formation | 66 | 150 | 204 | 258 | 336 | 354 | 390 | 402 | 408 | 414 | 414 | 414 | 414 |

Commentaires

1 Formation Jour de cours plénier (base 6h)

2 Formation Jours dédiés aux projet pro, tutorats/méthodologie/mémoire (base 6h)

3 Examen Examens (base 6h)

4 Soutenance Jour de soutenance du mémoire sur convocation (base 6h)

5 Entrepise Jour entreprise (base 7h)

3. Les cours/sessions

Les cours de M2 commencent le 7 septembre 2026 et s'arrêtent le 5 mars 2027.

Ils sont regroupés en 6 sessions, qui représentent au total 10 semaines de cours.

Les sessions durent une ou deux semaines et sont organisées en moyenne toutes les trois semaines.

Elles ont lieu à l'Université Paris 8 ou aux Archives nationales (site Pierrefitte).

Les cours d'anglais, de droit et gestion de projet sont « perlés » sur différentes sessions.

Le suivi de tous les cours est obligatoire. Le manquement à l'assiduité entraîne l'invalidation des EC concernés.

- Session 1 : Droit de la culture ; Histoire administrative ; Management et gestion de projet ; Communication professionnelle. **7-18 septembre 2026**
- Session 2 : Archives définitives. **5-11 octobre 2026**
- Session 3 : Records Management. **2-6 novembre 2026**
- Session 4 : Archives électroniques. **30 novembre - 12 décembre 2026**
- Session 5 : Archives audiovisuelles et Images fixes. **19 -30 janvier 2027**
- Session 6 : Publics. **2-6 mars 2027**

Le planning de chaque session (précisant la liste des intervenants professionnels, les horaires et les salles) sera diffusé par courriel aux étudiants au moins 2 semaines avant le début de la session.

4. Les projets collectifs tutorés (M2)

Les notes obtenues dans le cadre de ces projets seront rattachées à l'EC Management et gestion de projet.

Un descriptif des 3 projets sera distribué lors des réunions de rentrée du 7 septembre 2026 à 14 h. (B. 136)

- **Titre : Dreyfus, une affaire classée ?**

Tuteur.trice.s : Guilhem Chauvet (Archives nationales, Département de la Justice et de l'Intérieur)

Adresse électronique du tuteur ou de la tutrice : guilhem.chauvet@culture.gouv.fr

Fonds : archives de la Cour de cassation relatives à l'affaire Dreyfus (BB/19/68-BB/19/191)

Supports : dossiers papiers, registres, plaques de verre

Lieu : Pierrefitte-sur-Seine

Résumé (1500 signes max.) : Les archives relatives au rôle de la Cour de cassation dans l'affaire Dreyfus sont entrées aux Archives nationales dans la première moitié du XXe siècle, où elles ont été traitées selon une méthode qui ne correspond pas tout à fait aux canons contemporains. À plusieurs reprises, des archivistes sont intervenus ponctuellement pour adapter les descriptions et conditionnements. En particulier, plusieurs plaques de verre de l'expertise Bertillon ont été restaurées et sont revenues aux Archives nationales plusieurs années plus tard sans identifiant direct des cotes d'origine. L'état actuel du fonds n'est ainsi pas entièrement satisfaisant.

Le projet consiste à réaliser une évaluation complète du fonds pour formuler des préconisations de traitement et les prioriser entre elles. Pour cela, le groupe devra s'appuyer sur les ressources identifiées (dossiers de fonds papier et électronique) qui devront elles-mêmes faire l'objet d'un traitement. Cela permettra idéalement de retrouver le lien entre les plaques de verre et leurs cotes d'origine. Dans le temps imparti, le groupe mettra en œuvre les traitements jugés prioritaires. Il est attendu que le faisceau de contraintes qui s'exercent sur ce traitement soit bien identifié et décrit.

Thématiques : Justice, archives courantes des archives, affaire Dreyfus

Enjeux du projet : l'enjeu principal est de mesurer la façon dont un fonds déjà traité et identifié peut devoir faire l'objet de traitements ultérieurs et complémentaires, et d'en comprendre les raisons. L'enjeu corollaire est la compréhension de l'importance de la bonne tenue des dossiers de fonds pour la transmission des informations les plus complètes aux collègues qui nous succéderont à un horizon proche ou lointain.

Un enjeu secondaire est de saisir le fonctionnement des institutions judiciaires à travers l'appréhension des productions de la Cour de cassation.

- **Titre : Traitement d'archives audiovisuelles nativement numériques, le fonds Franck Vaillant**

Tuteur.trice.s : Martine Sin Blima-Barru, Sandrine Gill

Adresse électronique du tuteur ou de la tutrice : martine.sinblima-barru@culture.gouv.fr

Fonds : Frantz Vaillant

Volume : 259 Go, 60 fichiers

Supports : archives nativement numériques fichiers vidéo, fichiers textuels, fichiers photos

Lieu : Archives nationales, site de Paris

Résumé et thématique

En 2026, Frantz Vaillant, journaliste, directeur de la chaîne TV5 Monde, a souhaité donner aux Archives nationales les archives audiovisuelles en lien avec son documentaire intitulé *Un certain Monsieur Joinet* (2011). Louis Joinet est un ancien magistrat français, qui a été expert auprès du Comité des droits de l'homme d l'ONU et a joué un rôle déterminant dans la progression de la justice internationale et dans la lutte contre les crimes contre l'humanité. Les Archives nationales conservent les archives privées de Louis Joinet, aussi le don de Franck Vaillant est un complément très intéressant.

Le don se compose de tous les rushs des entretiens de Louis Joinet et des photos réalisées à cette occasion ; du film en version française et version anglaise ; d'enregistrements de manifestations où intervenaient des figures intellectuelles proches ; d'une émission de télévision dans laquelle Louis Joinet rendait hommage à Stéphane Hessel au moment de sa mort ; d'un film monté sans rapport avec le reste du fonds.

Frantz Vaillant, dans sa lettre de don, a souhaité que les archives puissent être librement consultables en salle de lecture, mais soumises à son autorisation pour la réutilisation et la diffusion.

Enjeux

Dans le cadre de ce projet, les étudiants devront :

- Effectuer l'évaluation scientifique et technique des données,
- Réfléchir aux problématiques juridiques posés dans ce contexte de production
- Réfléchir aux modalités d'archivage propre aux données numériques et audiovisuelles,
- Définir le plan de classement,
- Préparer les données en vue de l'entrée dans le Système d'archivage (SIA) numérique des Archives nationales
- Réaliser l'entrée dans le SIA numérique

• Titre : Plan de reprise des versements numériques suite au déploiement d'un SAE

Tuteur.trice.s : Wilfried Prieur

Adresse électronique du tuteur ou de la tutrice : wprieur@hauts-de-seine.fr

Supports : Numérique

Lieu : Archives départementales des Hauts-de-Seine, Nanterre

Résumé (1500 signes max.) :

Le projet vise à organiser et sécuriser la reprise de données issues de la collecte d'archives publiques en vue de leur intégration dans le système d'archivage électronique des AD92. Les informations proviennent de services producteurs variés et se présentent sous des formats hétérogènes, conservés sur plusieurs supports physiques.

La démarche prévoit un inventaire des sources, accompagné d'un diagnostic portant sur la structure des versements, leur complexité et le nommage des fichiers en vue de leur indexation. Le diagnostic prendra en compte les spécifications d'entrées du SAE afin d'échelonner la reprise selon les traitements à opérer. Le projet intègre une documentation détaillée des archives à reprendre et des traitements à assurer.

Il attendu une réflexion archivistique sur les traitements matériels à opérer et la structuration des fonds en vue de leur exploitation et de leur communication au public.

L'objectif est ainsi de disposer d'une vision fiable de l'état des gisements documentaires, de leurs spécificités et de leurs contraintes, afin de sécuriser la trajectoire de reprise et d'assurer une intégration maîtrisée par l'équipe des AD dans le SAE.

Thématiques : Archives numériques

Enjeux du projet :

L'enjeu central du projet consiste à repérer, analyser et évaluer l'ensemble des documents bureautiques destinés à être repris, afin d'en mesurer précisément la complexité archivistique, documentaire et technique. Cette qualification préalable est indispensable pour dimensionner les opérations de préparation, anticiper les besoins en traitement et planifier de manière réaliste la reprise des versements dans le système d'archivage électronique des Archives départementales des Hauts de Seine, prévue pour 2027.

Résultats attendus

Chaque projet fait l'objet d'un « livrable » unique, d'une quinzaine de pages (hors annexes) :

Introduction présentant et contextualisant le projet

Présentation du déroulement du projet et description des missions

Conclusion : retour d'expérience.

La soutenance est collective : la participation à cette soutenance est obligatoire pour tous les membres de chaque groupe.

Calendrier des journées de formation et de suivi des projets collectifs tutorés :

- Lancement des projets collectifs tutorés : **lundi 7 septembre 2026** 14h-16h30 (présentation des projets par les tuteurs, constitution des groupes ; première séance de travail en groupe). Les étudiant.es se répartiront en trois groupes, chaque groupe prenant en charge l'un des projets. Les étudiant.es qui ont été directement admis.es en M2 doivent se répartir également dans les trois groupes.
- Séances de travail tutoré : Les journées projet ont lieu les jeudis et sont signalés en orange dans le calendrier de l'alternance. La présence de tous les étudiant.es est obligatoire à chaque séance. Travail en autonomie, avec points d'étape avec le ou la tutrice en octobre et novembre.
- Dépôt du rapport vendredi 8 janvier 2027.
- Soutenance : **Lundi 18 janvier 2027 (après-midi)** (jury constitué par les 3 tuteurs + responsable du Master Archives)

La présence aux journées de formation et aux soutenances des projets tutorés est obligatoire pour tous les étudiants.

5. L'alternance et l'UE « Professionnalisation 2 »

Les étudiants alternent des sessions de formation (dont le suivi est obligatoire) avec des semaines de travail sur le lieu de professionnalisation, choisi dans le cadre d'un stage ou d'un contrat.

Les étudiants de M2 sont en alternance sous **trois statuts possibles**, selon leur âge et leur situation :

- Alternants en contrat d'apprentissage (moins de 30 ans)
- Alternants en contrat de professionnalisation (18-26 ans ou + de 26 ans demandeurs d'emploi)
- Alternants stagiaires (sans condition)

La plupart des étudiants alternants ont le statut d'apprenti, mais les adultes en reprise d'étude préfèrent les contrats de professionnalisation aux stages.

- Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation durent 12 mois (ils doivent donc impérativement avoir été choisis et validés par l'organisme accueillant, la responsable du Master Archives et le service formation de Paris 8 avant la fin juillet de l'année de M1).

- Le stage dure 4 mois (15 semaines) au moins et 6 mois (24 semaines) maximum.

Le stage peut commencer dès la mi-octobre 2026 ; dans tous les cas il doit commencer au plus tard le la première semaine de janvier 2027.

Pour l'établissement des conventions de stage, contacter Maxime L'Héritier : maxime.l_heritier@univ-paris.fr

- Le choix du stage ou du contrat doit être validé par le directeur du Master Archives.

Le stagiaire ou l'apprenti doit être encadré par un archiviste professionnel.

Le stage ou le contrat de seconde année doit être différent du stage de la première année.

Le stage ou le contrat doit comporter le travail de traitement d'un fonds important en volume avec la production d'un IR ou d'un tableau de gestion. L'importance et le nombre des fonds traités et la difficulté technique seront pris en compte par le jury et le conseil de master.

- Aides à la mobilité :

- ✓ Pour les projets en France : contacter la Maison de l'étudiant sur le site Paris 8.
- ✓ L'Université Paris 8 propose des bourses d'aide à la mobilité internationale. Il faut contacter le Service de la coopération et des relations internationales (SERCI). Attention : le calendrier est très contraignant. Un séjour à l'étranger se prépare de nombreux mois à l'avance.

6. Descriptif du mémoire d'études (M2)

Pendant leur stage ou contrat, les étudiants en M2 Archives sont **encadrés** par :

- Un tuteur archiviste représentant l'établissement d'accueil ;
- Un tuteur enseignant-chercheur représentant l'université Paris 8, membre du département d'histoire ou de l'Université Paris 8.

L'alternant fait l'objet d'une évaluation par l'établissement d'accueil.

Dans le cadre de l'alternance, les étudiants doivent réaliser un mémoire d'études. Ce mémoire est lié à leur travail en alternance et le sujet est fixé par le tuteur au sein de l'établissement d'accueil en accord avec la direction du master.

Le sujet du mémoire doit porter sur le **traitement d'un fonds**, mission qui se traduira par la production d'un instrument de recherche ou d'un tableau de gestion qui sera impérativement mis en annexe du mémoire professionnel. Les étudiants qui ont déjà réalisé un inventaire en M1 peuvent choisir de travailler sur un **projet de service**, mais doivent obligatoirement présenter un instrument de recherche ou un tableau de gestion.

L'importance et le nombre des fonds traités et la difficulté technique seront pris en compte par le jury et le conseil de master. **Le traitement d'un fonds de quelques mètres linéaires n'est pas considéré comme du niveau d'un master.**

Le mémoire correspond au coefficient le plus important (12) et à la plus grande part des crédits ECTS (12 / 60). C'est donc un travail important pour obtenir le diplôme. Il est d'usage que la même note soit attribuée au stage (coef. 11 et 11 crédits ECTS) et au mémoire, mais il peut arriver que le jury donne une évaluation différente.

Pour le mémoire, les étudiants sont suivis par les tuteurs qui les encadrent pour le stage :

- le tuteur archiviste du lieu d'accueil ;
- le tuteur universitaire de Paris 8.

Ce mémoire fait l'objet d'une **soutenance** devant un jury composé d'universitaires et de professionnels, qui aura lieu dans la **semaine du 14 juin – 18 juin 2027**.

Objectifs pédagogiques du mémoire

L'étudiant doit faire la preuve de sa maîtrise de l'archivistique, de sa capacité à mener un projet professionnel à bien et à exercer son esprit critique sur sa pratique professionnelle.

Il doit notamment démontrer dans ce travail :

- sa capacité à comprendre les enjeux de son futur métier ;
- sa capacité à mobiliser ses connaissances et la littérature professionnelle ;
- sa capacité à expliquer une démarche professionnelle (pourquoi a-t-il choisi cette solution plutôt qu'une autre ?) ;
- sa maîtrise de l'expression écrite (mémoire) et orale (soutenance). Le jury sera extrêmement attentif à l'expression du candidat. Attention, ce mémoire n'est pas un support de communication de l'organisme d'accueil !
- son sens de la nuance et de la diplomatie (il ne doit pas se placer en juge).

Un étudiant de M2 ne peut et ne doit pas se contenter d'une description sommaire, même si elle est correcte, de ce qu'il a vu et fait. Toute critique doit être suivie de proposition(s).

Forme

Le mémoire doit faire une centaine de pages (70 pages minimum, 110 maximum, hors annexes) et impérativement comprendre les éléments suivants :

- Introduction : une présentation problématisée de ce travail est impérative.
- Sommaire.
- Index des sigles et acronymes.
- Présentation du lieu de stage : missions, organisation, enjeux. Par cette présentation, l'étudiant doit prouver qu'il a conscience du sens de sa fonction dans l'organisation générale et ses missions. Il faut éviter au maximum de s'inspirer des plaquettes de communication de l'organisme d'accueil.
- Travaux réalisés. Ceux-ci doivent faire l'objet d'une présentation conceptualisée et critique.
- Présentation approfondie d'une mission et de la manière dont elle a été réalisée : mission, problèmes rencontrés, état de l'art, méthodes, résultat(s). Les étudiants qui élaborent un instrument de recherche ou un tableau de gestion doivent mettre ces documents en annexe. Ces documents seront scrupuleusement étudiés par les archivistes membres du jury.
- Conclusion.
- Une bibliographie présentée selon les normes (soit selon les normes voulues par son tuteur ; soit celles exigées pour l'élaboration des instruments de recherche = AFNOR Z 44-005).
- Annexe : doit comporter obligatoirement :
 - o organigramme
 - o un instrument de recherche ou un tableau de gestion.

Conseils de rédaction :

L'étudiant doit se rapprocher de son tuteur pour savoir ce qu'il peut exposer, sans nuire à ses obligations de confidentialité.

La forme doit être correcte (attention à l'orthographe !). Le vocabulaire technique doit être parfaitement maîtrisé et ne donner lieu à aucune ambiguïté. Le non-respect de ces exigences formelles sera sanctionné par le jury.

Ne pas utiliser le « nous » de majesté.

Il faut qu'il y ait une présentation des sigles avec leur développement.

L'utilisation de schémas, cartes, graphiques, organigrammes, est fortement conseillée, en particulier pour la description de procédure ou d'organisation complexe.

On peut également présenter un projet de calendrier ou de rétro-planning.

Il faut impérativement indiquer la provenance des illustrations (images, graphiques, ...) utilisées.

Les informations suivantes doivent figurer sur la page de titre :

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

UFR Textes et sociétés

Département d'histoire

Master 2 Archives

[Nom de l'étudiant]

N° étudiant : [n°]

Mémoire d'études

[Titre]

Sous la direction de [noms des 2 tuteurs du mémoire]

[Année]

[Logos : Paris 8 et éventuellement celui de l'établissement d'accueil]

Date de livraison : au plus tard le 1^{er} juin 2027

Les étudiants s'adresseront directement aux membres de leur jury pour convenir avec eux du format (papier ou électronique) et des modalités de remise. En cas de remise au format papier, le mémoire doit être imprimé recto-verso et relié.

Mais il faudra au moins 1 exemplaire papier pour les archives du diplôme à déposer au plus tard le jour de la soutenance au secrétariat.

La soutenance

Elle aura lieu pendant la **semaine du 14 juin – 18 juin 2027**.

Le jury est composé :

- du tuteur archiviste du lieu d'accueil
- du tuteur universitaire de Paris 8
- du responsable de la formation
- d'un président archiviste extérieur au lieu d'accueil

L'étudiant dispose de 20 mn pour exposer son travail et est ensuite invité à répondre aux questions du jury.

Il fortement conseillé de s'entraîner à cet oral, et de solliciter ses collègues pour un oral blanc.

Présentation type de l'exposé :

- Présentation brève du lieu, la durée, la (les) mission(s) du stage, le service et préciser qui était le tuteur de stage (avec sa fonction) ;
- Problématiser le travail demandé : en quoi le projet répond à un (des) problème(s) que se posent les archivistes (le problème du vrac, signalement, conservation et communication de supports atypiques...) ?

- Mettre en relief les difficultés rencontrées, surtout celles qui ont été surmontées.... ;
- Mettre en avant l'apport de ce travail pour l'institution d'accueil et/ou même pour le stagiaire. Le jury attend également que l'étudiant présente son projet professionnel, surtout s'il est lié à cette dernière expérience.

C'est à l'étudiant de répondre au jury, non à son tuteur. Le tuteur évalue le stage ou l'apprentissage, et non le mémoire.

Les travaux réalisés peuvent être transmis au jury

- En ligne s'ils sont trop lourds ;
- Le jour de la soutenance en cas de modification.

Le jury propose une note au conseil de master (voir composition *supra*) qui prend la décision finale. La note est communiquée à l'étudiant début juillet après la réunion du conseil de master.

La soutenance est publique.

Le mémoire est librement communicable sauf opposition de l'établissement d'accueil.

7. Mémoires de M2 soutenus depuis 2014

Les mémoires ayant obtenu la mention TB sont déposés à la BU, au format papier (jusqu'à 2020) ou électronique (à partir de 2020). Les autres sont archivés au sein du département d'histoire.

Les mémoires disponibles :

- Une partie est en ligne sur le site de la BU sont signalés par un astérisque (*). Pour y accéder à partir du site de la BU, effectuer une recherche sur le moteur de recherche « Octo + » ou directement sur « Octaviana ».
- Une autre se trouve dans la page Moodle du master Archives.

En 2014

Emilie Godest : *Le fonds Coty : Instrument de recherche, méthodologie de traitement d'un fonds mixte* (AN). Tuteurs : J.P. Bat et P. Verheyde. (déposé à la BU)

Arthur Dujo : *Guide de traitement des archives courantes et intermédiaires (PSI, direction technique)* (SNCF). Tuteurs : M. Severac et L. Salhi.

Alice Lair : *La direction des affaires financières et juridiques du musée du Louvre : Instrument de recherche* (Musée du Louvre). Tuteurs : V. Szollosi et B. Bove. (déposé à la BU)

Aurélien Larné : *Site internet pour un service d'archives* (Fondation Jean-Jaurès). Tuteurs : T. Mérel et J. Chandelier.

Benjamin Paradis : *Les archives photographiques du fonds Paul Léon* (Ministère de la culture). Tuteurs : V. Bouat et M.C. Bouju. (déposé à la BU)

Marie-Claire Quin de Stoppani : *Les archives des services de Santé mentale de l'Hôpital Sainte Anne : Instrument de recherche* (Archives de Paris). Tuteurs : A. Ceselli et A. Savoye.

Anne Redon : *Mission Sectes (1990-2007) : instrument de recherche* (Ministère de la justice). Tuteurs : Julie Beneston et Anne Bonzon. (déposé à la BU)

Sabrina Samba : *Les travaux de l'Hôtel Biron : Instrument de recherche* (Musée Rodin). Tuteurs : S. Boujot et MC Bouju.

Hanna Sorsa : *Administration parisienne des parcs et jardins : Instrument de recherche* (Archives de Paris). Tuteurs : J.-C. Virmaux et C. Verna. (déposé à la BU).

En 2015

Karim Amara : *Mise en place et suivi d'un tableau de gestion* (SNCF). Tuteurs : M. Séverac et M.-C. Bouju.

Johann Aubert : *Nouveau processus d'archivage via le vidéocodage* (Locarchives). Tuteurs : M. Guégan et M.-C. Bouju.

Ali Bulgan : *Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé de la ville de Paris : établissements hospitaliers, dispensaires, hôpitaux psychiatriques, sanatorium : Instrument de recherche* (Archives de Paris). Tuteurs : A. Ceselli et J. Chandelier

Pauline Claude : *Les archives de la Présidence de l'Université Paris Dauphine : traitement d'un fonds* (Univ. Dauphine). Tuteurs : E. Hely-Deschamps et L. Salhi. (déposé à la BU)

Ioanna Kasapi : *Le classement du fonds d'un syndicat étudiant, le cas de l'Union nationale des étudiants de France – Indépendante et démocratique (Unef-ID), 1980-2001* (Cité des mémoires étudiantes). Tuteurs : J.-P. Legois et M.-A. Matard-Bonucci.

Jonathan Landau. *La fonction archives à l'INA* (INA). Tuteurs : J. Siracusa et S. Henry.

Juliette Lapize de Salée : *Direction des Beaux-Arts, des bibliothèques et des musées de la ville de Paris, 1850- 1940 : instrument de recherche* (Archives de Paris). Tuteurs : J.-C. Virmaux et C. Verna (déposé à la BU)

Christine Laurent : *L'archivage de la recherche : le cas de l'Institut Pasteur* (Institut Pasteur). Tuteurs : D. Demellier et C. Verna (déposé à la BU)

Manuel Mingot-Nicaise : *Deux tâches archivistiques au sein des Archives historiques de HSBC France : reclasser et exposer des archives bancaires* (HSBC). Tuteurs : S. Billonneau et P. Verheyde. (déposé à la BU)

René Pigier : *Atriascop : inventaire* (AD Seine-Saint-Denis). Tuteurs : P. Carreau et E. Sibeud.

Clara Tagliamento : *Gestion des Archives d'une structure interministérielle : l'exemple de l'état-major du Service Militaire Adapté* (COMSMA). Tuteurs : Colonel Jacques Menthonnex, chef d'état-major du COMSMA et E. Sibeud

Chloé Walle : *La gestion des cathédrales par le Ministère de l'Intérieur au XIXe siècle* (AN). Tuteurs : E. Rotolo et M. L'Héritier.

Isabelle Zyserman : *Le versement du fonds Transports de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) aux Archives de Paris* (APUR). Tuteurs : M. Charasson et C. Saliou. (déposé à la BU)

En 2016

- Sonia Aribi : *Valoriser les fonds historiques de l'Unité Formation et de Recherche Arts : présentation de la méthode de travail* (Université Paris 8). Tuteurs : Leila Salhi (Université Paris 8) et Joël Chandelier (Université Paris 8).
- Anaïs Bertrand : *La Correspondance privée de Pablo Picasso et Jean Cocteau : Instrument de recherche* (Musée national Pablo Picasso). Tuteurs : Laure Collignon (Musée national Pablo Picasso) et Marie-Cécile Bouju (Paris 8).
- Raphaëlle Boissard : *Les Archives de Juilly : mémoire d'un collège oratorien (1638-2012)* (AN). Tuteurs : Isabelle Aristide (AN) et Anne Bonzon (Paris 8).
- Anaïs Carré : *Les Archives de la maîtrise d'ouvrage : traitement des fonds d'archives éclectiques de l'OPPIC* (OPPIC). Tuteurs : Brigitte Lebhar (OPPIC) et Marie-Cécile Bouju (Paris 8). (déposé à la BU)
- Nicolas Duffo : *Le Sous-Fonds Michel Debré, député de la Réunion : reprise et achèvement d'un instrument de recherche* (AN). Tuteurs : Vivien Richard (AN) et Marie-Anne Matard-Bonucci (Paris 8).
- Lindsay Fufeld : *Deux projets aux archives historiques d'HSBC France : sauvetage et classement d'un fonds d'archives et modernisation de la base de données* (HSBC). Tuteurs : Stéphanie Billonneau (HSBC) et Jean-Luc Mastin (Paris 8).
- Sandrine Gill : *La Face cachée de la modernité urbaine : du métropolitain au téléphone à Paris (1878-1969). Les archives du service des égouts de Paris* (Archives de Paris). Tuteurs : Nicolas Buat (Arch. Paris) et Jean-Luc Mastin (Paris 8). (déposé à la BU)
- Carole Gossot : *Le Classement d'archives personnelles : le fonds Adam Rayski* (Mémorial de la Shoah). Tuteurs : Cécile Lauvergeon (Mémorial de la Shoah) et Marie-Anne Matard-Bonucci (Paris 8).
- Marion Meneux : *Traitement archivistique et archives de fouilles : le cas du fonds Jean Perrot et des fouilles de Jean-Louis Huot à Larsa-Oueili en Irak* (Maison Archéologie & Ethnologie, René-Ginouvès). Tuteurs : Elisabeth Bellon (MAE) et Catherine Saliou (Paris 10).
- Thomas Morel : *Les Archives de Jean-Patrick Lebel, réalisateur* (AD Seine-Saint-Denis). Tuteurs : Aurélien Durr (AD Seine-Saint-Denis) et Marie-Anne Matard-Bonucci (Paris 8). (déposé à la BU).
- Nicolas Perrais : *Les Archives de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) : reclassement du fonds des affiches confédérales* (CFDT). Tuteurs : Hélène Saudrais (CFDT) et Marie-Cécile Bouju (Paris 8). (déposé à la BU)
- Elodie Poss : *Les Archives Historiques du Groupe Société générale : Instrument de recherche du fonds Caisse de Prévoyance & Cahier des charges pour une numérisation des journaux internes* (Société générale). Tuteurs : Marjolaine Meeschaert (Société générale) et Philippe Verheyde (Paris 8)
- Prudence Rivière : *Traitement du fonds du Réseau National d'Observation de la qualité des eaux littorales (1974-2007)* (IFREMER). Tuteurs : Viviane Martin-Le Barre (IFREMER) et Philippe Verheyde (Paris 8).
- Anaïs Thibault : *La Question de la durée de conservation des archives techniques intermédiaires (ATI) de l'UTAM-Nord* (BRGM). Tuteurs : Sandrine Lemal (BRGM) et Marie-Cécile Bouju (Paris 8). (déposé à la BU).
- Zoé Vignier : *Classements des sous-fonds Elf et Sanofi Pharma au sein du service Archives Historiques de Sanofi* (Sanofi). Tuteurs : Antoine Tricarico (Sanofi) et Marie-Cécile Bouju (Paris 8).
- Luigi Vitiello : *Mise en qualité de l'archivage à SNCF Réseau : Le Référentiel de Conservation d'Ingénierie & Projet* (SNCF). Tuteurs : Magali Severac et Marie-Ange Nawrocki (SNCF) et Marie-Cécile Bouju (Paris 8).

En 2017

- Célia Billard : *Banco Franco Cubano, filiale de la Société Générale (1948-1966). Du traitement du fonds clos à la mise en ligne de l'instrument de recherche* (Société générale). Tuteurs : Marjolaine Meeschaert (Société générale) et Jean-Luc Mastin (Paris 8). (déposé à la BU).
- Anne Bourquard : *Traitement d'un fonds d'archives au sein d'un établissement de recherche : le cas de la direction des études pour les époques moderne et contemporaine de l'Ecole française de Rome* (Ecole Française de Rome). Tuteurs : Joël Chandelier (Paris 8), Clément Pieyre (EFR) (déposé à la BU).
- Samuel Cauvy : *Gérer les archives dans l'entreprise : Le référentiel de conservation d'I&P – conception et valorisation* (SNCF). Tuteurs : Marie-Cécile Bouju (Paris 8) et Magali Severac (SNCF).
- Dalila Cherif : *Les archives de l'éducation prioritaire : projet du guide des sources et deux inventaires* (Paris 8). Tuteurs : Marie-Cécile Bouju (Paris 8), Lydie Heurdière (Paris 8), avec la coll. D'Anne Rohfritsch (AN).
- Thomas Dandin : *Gestion raisonnée des archives en entreprise : la mise en place d'un logiciel d'archivage aux Archives historiques du Groupe Galeries Lafayette* (Galeries Lafayette). Tuteurs : Stéphanie Desvaux (Galeries Lafayette) et Philippe Verheyde (Paris 8) (déposé à la BU).
- Vanessa Dilou Samba : *Le fonds Brière : Classement et valorisation d'un fonds aux d'archives historiques d'HSBC France*. Tuteurs : Stéphanie Billonneau (HSBC) et Philippe Verheyde (Paris 8)

Marie Dion : *La mise en place d'une politique d'archivage dans une structure en pleine évolution : Le cas du GIE Agirc-Arrco* (GIE Agirc-Arrco). Tuteurs : Marie-Cécile Bouju (Paris 8) et Mireille Cavelier (GIE Agirc-Arrco) (déposé à la BU).
Laurine Forest : *Les archives d'une compagnie théâtrale, le Centre dramatique de La Courneuve : rédaction d'un instrument de recherche* (AM La Courneuve). Tuteurs : Marie-Cécile Bouju (Paris 8) et Laurent Magré (AM La Courneuve).

Didier Grange : *La Société des Nations et la coopération archivistique internationale (1923-1939). Eléments d'histoire et Guide des sources*. Tuteurs : Marie-Cécile Bouju (Paris 8), et Yann Potin (AN). (déposé à la BU)

Monique Le Chêne : *Les archives de la Subdivision Vilaine canal d'Ille-et-Rance du Conseil régional de Bretagne : élaboration du tableau de gestion et classement d'un fonds clos* (Arch. Régionale de Bretagne). Tuteurs : Joël Cornette (Paris 8) et Martine Tapie (AR Bretagne).

Anne Piekut : *Les archives électroniques à la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé* (Fondation Jérôme Seydoux-Pathé). Tuteurs : Marie-Cécile Bouju (Paris 8) et Stéphanie Salmon (Fond. Jérôme Seydoux-Pathé)

Lauriane Quesnot : *De la liste à l'inventaire : le cas du fonds de la Fondation Maréchal Leclerc* (Musée du général Leclerc de Hauteclocque et de la libération de Paris – Musée Jean Moulin). Tuteurs : Marie-Cécile Bouju (Paris 8) et Sylvie Zaidman (Musée Leclerc-Moulin).

Nicolas Siaud : *Fonds Michel Fleury : récolement, classement partiel et rédaction d'un instrument de recherche* (Archives de Paris). Tuteurs : Boris Bove (Paris 8) et Jean-Charles Virmaux (Arch. Paris).

Aurélie Timsit : *La mise en œuvre d'une politique d'archivage au Ministère de la Culture et de la Communication : cas pratique de la Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture (SDESRA) & traitement à la Mission des archives* (Mission Min. Culture). Tuteurs : Vincent Bouat-Ferlier (Mission Min. Culture) et Marie-Cécile Bouju (Paris 8) (déposé à la BU).

Christine Rey : *Archives du Service de la recherche dans le fonds ORTF des Archives nationales* (AN). Tuteurs : Sylvain Pattieu (Paris 8) et Marine Zelverte (AN) (déposé à la BU).

En 2018

Chloé Angles : *Les Archives de la Madrague de Giens au Centre Camille Jullian* (Centre Camille Jullian, CNRS / Univ. Aix-Marseille). Tutrices : Blandine Nouvel (CNRS) et Catherine Saliou (Paris 8)

Chloé Ballanger : *La Fonction muséale des archives* (Musée Picasso). Tutrices : Marie-Cécile Bouju (Paris 8) et Isabelle Rouge-Ducos (Picasso, abs.)

Mickael Fournier (SNCF) : *L'Etat des fonds : un outil de gestion, instrument de contrôle*. Tutrices : Marie-Cécile Bouju (Paris 8), Magali Séverac (SNCF)

Anne-Sophie Coudray : *Evaluation et réévaluation des fonds du Conseil économique et social* (CESE). Tuteurs : Julie Lauvernier (CESE) et Jean-Luc-Mastin (Paris 8).

Florent Crayssac : *Retracer l'histoire d'un fonds : l'exemple des archives de la Banque de Strasbourg, Archives historiques du groupe Société générale* (Société générale). Tuteurs : Jean-Luc-Mastin (Paris 8) et Marjolaine Meeschaert (Société Générale). (déposé à la BU)

Aurore Gaspard : *La Valorisation des archives historiques de Sanofi au sein du projet Sanofi Heritage* (Sanofi). Tuteurs : Marie-Cécile Bouju (Paris 8), Adrien Houel (Sanofi) (déposé à la BU)

Damien Gorlier : *Les Archives de Paris* (Arch. De Paris). Tuteurs : Marie-Cécile Bouju (Paris 8) et Guillaume Nahon (Arch. De Paris).

Maiwenn Gouliau : *La Conférence de la Paix et la Conférence des Ambassadeurs : traitement et instrument de recherche au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères* (MAE). Tutrices : Marie-Cécile Bouju (Paris 8) et Séverine Blenner-Michel (MAE)

Erwann Le Gueut : *Réflexion sur la construction d'un guide de recherche enrichi sur la néolithisation du Proche-Orient* (MAN ; MAE-R. Ginouvès). Tuteurs : Maxime L'Héritier (Paris 8) et Aurélie Montagne-Bôrras (CNRS, Maison Archéologie & Ethologie, René-Ginouvès). (déposé à la BU)

Thomas Martin : *Collecte et traitement du fonds SUD étudiant (1999-2013)* (Cité des mémoires étudiantes). Tuteurs : Corinne Davault (Paris 8) et Jean-Philippe Legois (Cité des mémoires étudiantes). (déposé à la BU)

Mouhamadou Mansour Ndoeye : *Traitement des archives d'enquête de l'INSEE : élaboration du tableau de gestion pour les documents papiers* (INSEE). Tuteurs : Christelle Le Borgne (INSEE) et Jean-Luc-Mastin (Paris 8).

Edouard Suilva : *La Société des Avions Max Holste MH 1521 Broussard. Traitement d'un fonds d'archives privées* (DGAC). Tuteurs : David Berthout (DGAC) et Philippe Verheyde (Paris 8) (déposé à la BU)

Quentin Vallée : *Sensibiliser le personnel d'Orange à l'archivage : Etudes des pratiques et propositions* (Orange). Tutrices : Marie-Cécile Bouju (Paris 8) et Agnès Ripoll Ghys (Orange) *non communicable à la demande de l'employeur*.

Elena Vorobeva-Sauvanet : *Archiviste dans un centre de documentation : mutualisation des pratiques professionnelles dans le monde musical* (Cité de la musique – Philharmonie de Paris). Tuteurs : Cécile Cecconi (Cité de la musique – Philharmonie de Paris) et Philippe Verheyde (Paris 8) (déposé à la BU)

En 2019

Ayat Abdouli : *Les Archives des organismes associés à l'action régionale d'Île-de-France. Classement des archives du Festival international du film d'environnement produites par l'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies* (AR IdF). Tutrices : Muriel Bessot (AR IdF) et Marie-Cécile Bouju (Paris 8).

Lauriane Bustanji : *Traitement et numérisation d'un fonds patrimonial : le fonds de la Conférence de la Paix et de la Conférence des Ambassadeurs aux Archives diplomatiques* (MAE). Tutrices : Séverine Blenner-Michel (MAE) et Marie-Cécile Bouju (Paris 8).

Thomas Chevallier : *Les Archives de la section CFDT de l'établissement public Caisse des Dépôts* (CDC). Tuteurs : Céline Cavillon (CDC) et Philippe Verheyde (Paris 8).

Alice Duchesnes : *Lutter contre le VIH/sida : les sources méconnues des Archives de Paris*. Tuteurs : Guillaume Nahon (Arch. Paris) et Valérie Pouzol (Paris 8) (déposé à la BU).

Elodie Gérifaud : *La Numérisation des séances du conseil d'administration de Paris Habitat* (Paris-Habitat). Tutrices : Marie-Cécile Bouju (Paris 8) et Camille Tensaouti (Paris-Habitat) (déposé à la BU).

Jean Hardouin-Dompnier : *Les Archives de Louis Mermaz* (AN). Tutrices : Isabelle Aristide-Hastir (AN) et Marie-Cécile Bouju (Paris 8).

Noémie Janin : *La Sensibilisation à l'archivage électronique au sein d'Air France* (Air France). Tuteurs : Philippe Verheyde (Paris 8) et Catherine Vincens de Tapol (Air France) (déposé à la BU).

Anaïs Lafont : *Dématérialisation et archivage des Actes et délibération secrétariat général, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis* (AD 93). Tutrices : Marie-Cécile Bouju (Paris 8) et Agnès Da Costa (AD 93).

Marine Lepetit : *Les Archives municipales de Rouen pendant la Seconde Guerre Mondiale : un nouveau regard sur l'histoire locale* (AM Rouen). Tuteurs : Bénédicte Gavand (AM Rouen) et Philippe Verheyde (Paris 8) (déposé à la BU).

Bérénice Raynaud : *La Mise en place d'une procédure pour le service des Archives Historiques de Sanofi* (Sanofi). Tuteurs : Marie-Cécile Bouju (Paris 8) et Adrien Houel (Sanofi).

Luc Samson : *Les Archives de la Comédie-Française* (Comédie-Française). Tuteurs : Joël Chandelier (Paris 8) et Agathe Sanjuan (Comédie-Française) (déposé à la BU).

Sandrine Saule : *Entre deux versants : valoriser les archives personnelles d'exilés républicains espagnols. L'archiviste au service de la « mémoire démocratique » ?* (Biblioteca Valenciana, France). Tuteurs : Anne Bonzon (Paris 8) et Miguel C. Muñoz Feliu (Biblioteca Valenciana) (déposé à la BU).

Vincent Szukala : *Traitement d'un fonds audiovisuel de la direction de la Formation professionnelle de l'Ina* (INA). Tuteurs : Sylvain Henry (INA) et Jean-Luc Mastin (Paris 8).

Eric Zanardelli. *L'Archivage en entreprise, entre évolution électronique et préoccupations patrimoniales* (France Télévisions). Tuteurs : Marie-Cécile Bouju (Paris 8) et Paul Desfontaines (France Télévisions).

Simone Zimbardi : *Mettre en archives » : Le Tableau de gestion, outil de records management ? L'exemple de la fonction consultative au Conseil économique, social et environnemental* (CESE). Tuteurs : Julie Lauvernier (CESE) et Jean-Luc-Mastin (Paris 8) (déposé à la BU).

En 2020

Isis ARTHEAU : *Mise en place d'un système d'archivage mixte en entreprise* [France Télévision]. Tuteurs : Paul Desfontaines (France TV) et Philippe Verheyde (Paris 8)

Nicolas AZAM : *L'UGAP et ses archives : entre préservation des traces du passé, impératifs du présent et préparation de l'avenir*. Tuteurs : Denis Desplan (UGAP) et Martin Gravel (Paris 8) (déposé à la BU)

Cécile BERNAL : *Les archives du Centre national de la recherche scientifique : traitement d'un fonds d'archives historiques et élaboration d'un tableau de gestion*. Tuteurs : Isabelle Dujonc (CNRS) et Catherine Saliou (Paris 8) (déposé à la BU).

Claire CHAUVET—DUFUREZ : *Traitement et conservation d'un fonds patrimonial : Les archives de la Conférence de la Paix et des Ambassadeurs conservées aux Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères*. Tuteurs : Séverine Blenner-Michel (MAE) et Boris Bove (Paris 8).

Aurélien CROENNE-AMBROISE : *Traitement de fonds privés aux Archives municipales d'Ivry-sur-Seine et réalisation d'instruments de recherche : les fonds Gérard Streiff, Georges Gosnatet de la section du Parti communiste français*. Tuteurs : Michèle Rault (AM Ivry) et Boris Bove (Paris 8)

Gwendoline MICHAUD-LAUTURE : *Le déploiement d'un système d'archivage électronique chez Air France : de la sensibilisation à la formation des agents*. Tuteurs : Jean Catherine Vincens de Tapol (Air France), et Jean-Luc Mastin (Paris 8).

Coralie FOURNIAT : *Mise en place d'une politique de gouvernance des données numériques au Centre Pompidou. Rationalisation des dossiers d'œuvre du service des collections contemporaines et optimisation de la GED pour le service juridique*. Tuteurs : Jean-Philippe Bonilli (Centre Pompidou) et Gwladys Bernard (Paris 8) (déposé à la BU).

Fiona GERVAIS : *Participer à des projets en archivage chez Total. Trois études de cas*. Tuteurs : Clotilde Cucchi-Vignier (Total) et Philippe Verheyde (Paris 8).

Jennifer JACQUOT : *Les principes du records management au sein de la Mission des archives auprès des ministères sociaux : collecter et traiter les archives face à une dématérialisation croissante*. Tuteurs : Anne Lambert (AAP, min. aff. Soc.) et Joël Chandelier (Paris 8) (déposé à la BU).

Lauriane LAMOUR-FREYDIER : *Traiter et conserver des archives intermédiaires : le fonds de la Direction des analyses stratégiques, du papier au numérique*. Tuteurs : Delphine Fournier (CEA), et Gwladys Bernard (Paris 8) (déposé à la BU).

Martina OGNIBENE : *Le fonds Didier Bariani (D78J) : traitement d'un fonds d'archives privées aux Archives de Paris et réalisation d'un instrument de recherche*. Tuteurs : Jean-Charles Virmaux (AP) et Boris Bove (Paris 8).

Mathilde PILLIEN : *Le système d'information MARCIA : une réflexion sur les archives hors formats et hybrides au SAEF*. Tuteurs : Henri Massenet (SAEF), et Boris Bove (Paris 8) (déposé à la BU).

*Katia RENOU : *Communiquer sur l'archivage : réalisation d'un guide des bonnes pratiques*. Tuteurs : Leila Salhi (Paris 8) et Orélie Desfriches-Doria (Paris 8) (déposé à la BU).

*Jérôme ROUZAIER : *Participer à la « refondation des Archives nationales » au XXI^e siècle ? L'exemple du répertoire méthodique du fonds Alain Peyrefitte*. Tuteurs : Isabelle Aristide-Hastir (AN) et Armelle Enders (Paris 8).

Maëlle VANDERGHEYNST : *Perspectives pour une amélioration des pratiques d'archivage à Air France. Le déploiement de SUMER et la gestion des archives des sous-sols du siège social*. Tuteurs : Jean-Pierre Blas (Air France) et Jean-Luc Mastin (Paris 8) (déposé à la BU).

Isabelle WEIS : *Le fonds AELF (59 LA) : traitement d'un fonds d'archives d'association au Centre national des archives de l'Église de France et réalisation d'un instrument de recherche*. Tuteurs : Valentin Favrie (CNAEF) et Anne Bonzon (Paris 8).

En 2021

Constance BOUVARD : *L'évolution des pratiques archivistiques au service Archives de France Télévisions. L'exemple de la mise en production d'un Système d'Archivage Électronique (SAE)*, dir. Claire Delignou (France Télévision), Marie-Cécile Bouju.

*Marjorie CARIOU : *Les outils de l'archiviste pour documenter l'activité : l'exemple de l'action sociale communale rouennaise*, dir. Bénédicte Gavand (AM Rouen), Jean-Luc Mastin (Paris 8)

Anne CRETE : *Gérer des archives dans une bibliothèque spécialisée : le cas de la Comédie-Française*, dir. Florence Thomas et Agathe Sanjuan (Comédie-Française) et Boris Bove (Paris 8).

Eszter GÁLIK : *Les archives d'André Kertész à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine : traitement des archives papiers au sein du département de la photographie*, dir. Matthieu Rivallin (MAP) et Jean-Luc Mastin (Paris 8).

Stella KEREZIDOU : *Les archives au MAD : Mise en place d'une politique d'archivage et traitement d'un fonds privé*, dir. Karine Bomel (Musée Arts décoratifs), Martin Gravel (Paris 8)

*Camille MARET : *Le développement de l'archivage électronique à la Métropole du Grand Nancy. Réflexions et élaborations dans le cadre du projet mutualisé d'acquisition d'un système d'archivage électronique*, dir. Florian Giraud (Grand Nancy) et Martin Gravel (P8)

Camilla MASSULO : *La mémoire oubliée de l'École française d'Extrême-Orient : le traitement de ses archives historiques*, dir. François-Xavier André, Anne Rohfritsch, et Catherine Saliou (Paris 8)

*Sophie MIECZKOWSKI : *Une année à la mission archives de la grande chancellerie de la Légion d'honneur. Traitement de fonds papier et numérique au sein d'un service d'archives récent*, dir. Anne Liskenne (GCLH), Marie-Cécile Bouju (P8)

Pauline OLKUSKI : *Mise en place d'une politique d'archivage de l'Institut national des sciences et techniques nucléaires (INSTN) au sein du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) : du records management au traitement archivistique*, dir. Delphine Fournier (CEA), Boris Bove (Paris 8).

*Martino OPPIZZI : *Pour une valorisation des sources sur la spoliation : traitement d'un fonds « Pérotin » et élaboration d'un répertoire détaillé dans le cadre des Archives de Paris*, dir. Vincent Tuchais (AP), Marie-Anne Matard-Bonucci (P8)

Sarah POTHIN : *De la Préfecture au Département : les archives des dossiers de subventions aux collectivités territoriales* *Comment le département de l'Essonne s'est modernisé*, dir. Christine Mathieu (AD 91), Boris Bove (Paris 8).

*Cassandra TERRIER : *Du document d'activité à la source historique : la création des archives patrimoniales de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé*, dir. Magali Nie (ANSM), Maxime L'Héritier (P8).

Shantila THOREL : *Records management et pratiques d'archivage du Groupe La Poste : Élaboration d'un tableau de gestion*, dir. Céline Paranthoen-Vérove (La Poste) et Jean-Luc Mastin (Paris 8).

Emmanuel TRESSON : *Traitement de fonds audiovisuels privés par des services d'archives publiques. L'exemple des Archives départementales de Seine-Saint-Denis et du fonds de l'association La Cathode*, dir. Aurélien Durr (AD 93), Marie-Cécile Bouju (Paris 8).

Angélique ZALZALEH : *Traitement d'un fonds d'archives scientifiques et techniques relatifs à la physique nucléaire, produit au cours de l'activité de l'installation expérimentale de criticité située à Valduc des années 1957 à 2016*, dir. Nathalie Doucin (IRSN), Boris Bove (Paris 8).

En 2022

*Myriam AFIF : *Des archives papiers aux bases de données. Place et enjeux de la collecte et du traitement de bases de données au sein de la mission des archives auprès des ministères sociaux*, dir. Anne Lambert (Mission des Archives de France auprès des ministères sociaux), Marie-Cécile Bouju (Paris 8).

*Emma BAHOUS : *La science ouverte, un nouveau défi pour les politiques d'archivages : projet de traitement et de diffusion d'un fonds d'enseignant-chercheur à l'Inalco*, dir. Sarah Cadorel (INALCO), Armelle Enders (Paris 8).

Jade CARFANTAN : *Les archives de mode et le Musée des Arts Décoratifs : le cas particulier du fonds de l'Union Française des Arts du Costume*, dir. Karine Bomel (Musée des Arts Décoratifs), Marie-Cécile Bouju (Paris 8).

Adrien CASTEL : *De la production documentaire à la gestion d'archives définitives : l'importance du réseau de correspondants et référents archives au Sénat*, dir. Julie Coste (Sénat), Catherine Saliou (Paris 8).

*Guilhem CHAUVET : *Vies privées. Communiquer les archives et protéger les données à caractère personnel, tensions entre deux missions de l'archiviste à l'heure du RGPD : le cas des archives des engagements de Gisèle Halimi aux Archives nationales (799AP)*, dir. Isabelle Aristide-Hastir (Archives Nationales), Valérie Pouzol (Paris 8).

*Julie CLAIREAUX : *Les archives historiques de la SEITA au SAEF : du traitement d'archives papiers et iconographiques à la réflexion autour de la valorisation du fonds de l'ancien monopole des tabacs et des allumettes*, dir. Frédéric Quéguineur (Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance), Alexis Drach (Paris 8).

Corinne GRAFFIN : *Débuter une réflexion sur l'archivage électronique au sein de l'établissement Sèvres-Manufacture et Musée nationaux : les cas pratiques de la migration et de la restructuration des ressources bureautiques du Département du Patrimoine et des Collections*, dir. Clotilde Sablon du Corail (Sèvres-Manufacture et Musées Nationaux), Anne Bonzon (P8).

*Ulysse LADEVIE : *Réviser une politique de Records Management à l'heure de la transition numérique : étude de cas au CEA Paris-Saclay*, dir. Delphine Fournier (CEA), Jean-Luc Mastin (Paris 8).

Louis POURRE : *Le traitement d'un fonds de sénateur au sein de la division des Archives du Sénat : un fonds complexe entre archives privées et archives publiques*, dir. Pauline Debionne (Sénat), Catherine Saliou (Paris 8).

Leila RAHMOUN : *Être archiviste au comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 : enjeux et mise en place d'une pratique archivistique s'appuyant sur une expertise de gestion des connaissances et de l'information par une structure atypique dans le paysage institutionnel français*, dir. Jérémie Guy (Paris 2024, IKL) / Chloé Moser (Mission des Archives de France auprès des ministères sociaux), Catherine Saliou (Paris 8).

Loïs ROBIN : *Archiver le patrimoine et le rendre accessible : le classement, l'indexation et la diffusion numérique des archives du service de la documentation des monuments historiques, à la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie*, dir. Antonella Rotolo (Médiathèque du patrimoine et de la photographie), Maxime L'Héritier (Paris 8).

*Justine ROUX : *Le développement de l'archivage électronique à l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse : Parcours et mise en place d'un projet d'acquisition de système d'archivage électronique (SAE) mutualisé*, dir. Patrice Duchamp (Agence de l'Eau, Rhône Méditerranée Corse), Marie-Cécile Bouju (Paris 8).

Doris VARICHON : *Le traitement des archives de la participation citoyenne au CESE : le cas de la saisine vaccination*, dir. Julie Lauvernier (CESE, puis GED Condorcet) / Élie Silberstein (CESE), Catherine Saliou (Paris 8).

Sibel ZORA : *L'archiviste en entreprise, un métier à part entière ? : classement du fonds Relations Caisses Régionales au sein des Archives historiques de Crédit Agricole SA et élaboration d'un tableau d'archivage*, dir. Pascal Penot (Crédit Agricole), Jean-Luc Mastin (Paris 8).

En 2023

Caroline ANDREANI : *Solidarité combattante : enjeux de conservation, d'interprétation et de valorisation d'un fonds privé conservé par la Caisse des dépôts et consignations*, dir. Marie-Cécile Bouju (P8), Céline Cavillon (Caisse des Dépôts et Consignations).

*Annonciade BAZOT, *Au cœur de l'administration : les enjeux du traitement archivistique d'un sous-fonds documentaire du Cabinet du Préfet de police*, dir. Anne Bonzon (P8), Cécile Lombard (Préfecture de Police).

Te-Ying BUNEL, *Le reclassement des archives anciennes du Mobilier national*, dir. Marie-Cécile Bouju (P8), Hélène Cavalié & Isabelle Lakomy (Mobilier National).

*Pablo DELAUNAY, *Les archives des relations extérieures de l'ORTF : le traitement d'un vrac aux Archives nationales*, dir. Marie-Cécile Bouju (P8), Geneviève Profit (Archives Nationales).

Loan DEROS, *Les plans d'architecture du siège central de la Banque de France : problématiques de traitement et enjeux de description posés par la question du vrac*, dir. Alexis Drach (P8) Patrice Denis (Banque de France).

*Estelle GASPARD, *Les archives de l'établissement de santé mentale de Perray-Vaucluse (XX^e-XXI^e siècle) : Classement, élaboration d'un instrument de recherche, mise en accès d'un fonds aux Archives de Paris*, dir. Vincent Milliot (P8), Audrey Ceselli (Archives de Paris).

*Julien GERMAIN, *Politique de collecte et traitement des archives au sein de la direction des archives du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères*, dir. Catherine Saliou (P8), Sarah Clinet & Céline Brugeat (Archives Diplomatiques).

Yosra HACHEMI, *Les archives de la Direction des Études d'Ile-de-France : enjeux probatoires et patrimoniaux*, dir. Catherine Saliou (P8), Christelle Wozniak & Jérôme Gilet (SNCF Réseau).

*Maëva LE GALL, *Archiver les messageries électroniques : enjeux, limites et perspectives d'évolution à partir de l'étude de cas des messageries du Centre de crise sanitaire collectées par la Mission affaires sociales*, dir. Marie-Cécile Bouju (P8), Anne Lambert (Secrétariat Général des Ministères Sociaux)

*Apolline MORINIERE, *Traitement d'un fonds en évolution : le fonds des domaines nationaux de la médiathèque du patrimoine et de la photographie*, dir. Maxime L'Héritier (P8), Camille Duclert & Antonelle Rotolo (Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie)

Rémi NGUYEN DANG, *La reprise de traitement du fonds d'archives administratives du Festival de Cannes à La Cinémathèque française, dans le contexte de la mise en place du nouveau système d'information Garance*, dir. Marie-Cécile Bouju (P8), Karine Mauduit (Cinémathèque Française) & Christine Aimé Festival de Cannes, Service du Patrimoine)

*Judith SORIA, *Numérisation des dossiers d'ouvrages et capitalisation des connaissances : les enjeux d'une coopération entre ingénieurs et archivistes à SNCF Réseau*, dir. Anne-Marie Helvétius (P8), Pelayo Villanueva & Anne Redon (SNCF Réseau).

En 2024

Benjamin ALVAREZ-ARAUJO, « La collecte au cœur d'un déménagement d'ampleur de services producteurs : suivi et gestion du projet So Work/l'Arc par les Archives départementales des Hauts-de-Seine » (Mylène Karas-Pasquier, Marie-Cécile Bouju)

Juliane BERGEZ, « Le traitement d'un fonds d'archives mixtes à la Préfecture de Police : entre archives judiciaires, archives scientifiques et archives personnelles » (Clément Hée, Muriel Bonin, Vincent Milliot)

Iris CHATELAIN, « Les archives de la Banque de France : enjeux et problématiques du traitement d'un fonds d'archives de la gestion de l'or » (Patrice Denis, Alexis Drach)

*Augustin CHEVET, « La photothèque Mitterrand : les enjeux d'un projet de diffusion en ligne d'archives présidentielles » (Frédéric Douat, Vincent Milliot)

Jonathan GRENET, « Traiter la masse d'archives audiovisuelles, le cas spécifique du fonds audiovisuel du service de la communication de Rosny-sous-Bois » (Aurélien Durr, Marie-Cécile Bouju)

*Émilie de Saint-Martin, « Les archives de l'Institut Pasteur : un pôle en reconstruction » (Denise Desplan, Anne Bonzon)

Aurore JORY, « Maîtriser la conservation préventive des archives intermédiaires "à vie longue" : le cas des archives du siège de l'Andra », (Gwenaëlle Clerc, Marie-Cécile Bouju)

*Louise KANIA, « Les enjeux du traitement des fonds mixtes aux Archives du Sénat. Le cas des archives du sénateur Gérard Delfau » (Caroline Douki, Anne-Julie Coste)

*Inès KHITER, « Être archiviste au sein d'un établissement de l'enseignement supérieur et de la recherche : les activités du service des Archives de l'EHESS », (Marine Coquet, Caroline Douki)

*Jules LAMPALAIRE, « Le pilotage et la coordination du réseau des archives au sein du SIAF en matière de contrôle, de collecte et d'archivage numérique » (Violette Lévy et Mélanie Rebours, Caroline Douki)

Philippine LE BERRE, « L'évolution des enjeux et pratiques du traitement de fonds d'archives au MEAE : des archives papier de l'ancien ministère de la Coopération aux archives électroniques des États généraux de la diplomatie » (Emmanuelle Jouineau et Camille Tatger, Joël Chandelier)

Vincent LIM, « Le fonds de la Défense Passive aux Archives communales de Rouen : Enjeux du classement et de la conservation » (Catherine Verna, Claire Lemonnier)

Madline NIPOTI, « La réévaluation du fonds de Justice contemporaine : le cas des dossiers de tutelle des Archives départementales de l'Essonne » (Solène Gouman, Marie-Cécile Bouju)

Charlotte PIOT, « *Rendre accessible l'information aux Archives diplomatiques de La Courneuve* » (tutorat : Emmanuelle Jouineau et Sarah Clinet, Joël Chandelier).

*Anne STOVEN, « L'exercice du contrôle scientifique et technique au ministère des Armées : l'exemple de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre » (Amandine Payement, Marie-Cécile Bouju)

En 2025

Acelya CEYLAN : *Le traitement des messageries électroniques au sein de la Mission écologie : analyse de la situation actuelle, problématiques et réflexions*. Tutrices : Hélène Zettel (Mission des archives publiques, ministère de la Transition écologique et solidaire – Mission Ecologie) et Marie-Cécile Bouju (Paris 8).

Mathieu DARRICAU. *L'archiviste au service du producteur : les archives du service permis de construire de la ville de Montreuil*. Tuteurs : Matthieu Cazeaux (AM Montreuil) et Julie Bothorel (Paris 8).

Aissatou DIALLO : *Mise en œuvre d'un projet d'archivage numérique et traitement d'un fonds d'archives papier au sein du Pôle Histoire, Société et Prospectives de BNP Paribas*. Tuteurs : Marion Lacoume (BNP Paribas) et Alexis Drach (Paris 8).

Aurore DUPUY : *Les archives de la Direction des affaires civiles et du Sceau vues à travers la réalisation d'un état de la collecte*. Tuteurs : Tiphaine Gaumy (AN) et Martin Gravel (Paris 8).

Dianne ENGEL : *Mener un projet en commun : la coopération du service d'archives de l'IRFA*. Tutrices : Aude Royer (IRFA) et Armelle Enders (Paris 8).

Odeline HULLOT : *De 1837 à nos jours : enjeux et pratiques du traitement archivistique du fonds des procès-verbaux de la Commission des Monuments historiques*. Tuteurs : Antonella Rotolo (Médiathèque du patrimoine) et Benjamin Lellouch (Paris 8).

Lucie JADAAN : *Diffuser les bonnes pratiques d'archivage auprès des services producteurs du Conseil départemental des Hauts-de-Seine = le développement de la communication par le service de collecte des Archives départementales*. Tutrices : Mylene Karas-Pasquiers et Tatiana Sagatni (AD 92) et Marie-Cécile Bouju (Paris 8).

Eva HOXHA : *Traiter et valoriser les archives aux Arts décoratifs*. Tutrices : Karine Bomel (MAD) et Elodie Oriol (Paris 8).

*Lucy LEPCQ : *Les archives du ministère de la Coopération (1983-1999) et de l'Office du Levant (1920-1945) : le traitement de deux fonds non produits par les Affaires étrangères aux Archives diplomatiques*. Tutrices : Sarah Clinet et Emmanuelle Jouineau (MAE) et Caroline Douki (Paris 8).

*Shanna LORSOLD : *Des services producteurs à la salle de lecture : la problématique de la gestion des entrées d'archives publiques, le cas des Archives de Paris*. Tuteurs : Vincent Tuchais Arch. De Paris) et Marie-Cécile Bouju (Paris 8).

*Lucy OUDIN : *Les archives du département des Imprimés de la Bibliothèque nationale : traiter un fonds impacté par un déménagement et une fermeture administrative*. Tutrices : Anne Leblay-Kinoshita (BnF) et Marie-Cécile Bouju (Paris 8).

*Antonin SIMON : *L'ouverture du Centre d'Etude Picasso : mettre les archives à disposition de la recherche au sein d'un musée*. Tuteurs : Simone Zimbardi (Musée Picasso) et Caroline Douki (Paris 8).

*Quentin TRICHARD. *Fabriquer les archives en service intermédiaire : les archives de présidence à l'EHESS*. Tutrices : Marine Coquet (EHESS) et Caroline Douki (Paris 8).

Léo VACHERAND. *Réévaluation de la sous-série BA : Les Archives de renseignement du Cabinet du préfet de Police (1863-1974) et leur instrument de recherche*. Tuteurs : Clément Hée (Arch. Préfecture de police de Paris) et Marie-Cécile Bouju (Paris 8).

* Mathilde BOUCHER, « L'archivage à l'épreuve du déménagement : la mission des Archives et le projet Arche-Séquoia 2028 », dir. Hélène Zettel (Mission des archives publiques, ministère de la Transition écologique et solidaire - Mission Ecologie) et Marie-Cécile Bouju (Paris 8).

* Elisa CECCHINATO. « Éditer, archiver. Le traitement de trois versements des Editions de l'EHESS (1956-2017) », dir. Marine Coquet (EHESS) et Caroline Douki (Paris 8).

Yana CHAIDAKIS, « L'archivage dans un environnement complexe : le cas de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) », dir. Jennifer Jacquot (ANSM) et Alexis Drach.

* Prescillia DELMAS. « Immersion au sein du service de la Politique de l'archivage des AD92 en période de renouvellement de marché : entre missions quotidiennes et enjeux de l'externalisation », dir. Tatiana Sagatni (AD Hauts-de-Seine) et M.-C. Bouju (Paris 8).

Elise DEVAUSSUZENET. « Indexation des archives orales chez Hermès : procédures spécifiques et apports pour une meilleure compréhension des archives institutionnelles », Dir. Céline Brugeat-Peuffier (Hermès) et M.-C. Bouju (Paris 8).

* Fanny FLEURY-BERNARD. « Adapter les outils archivistiques pour transmettre le patrimoine de l'Ordre hospitalier de Saint Jean de Dieu - Elaboration de tableaux de gestion et guide des sources », dir. Sibel Karadas (Ordre hospitalier de Saint Jean de Dieu) et Anne Bonzon (Paris 8). Non communicable.

* Angélique JOLIVET. « Traitement de la série E « Collections » des archives de l'administration générale de la Bibliothèque nationale (années 1920-années 1980) : reprise d'une partie d'un fonds aux logiques bibliothéconomiques », dir. Anthony Roussel (BnF) et M.-C. Bouju (Paris 8).

* Valentine GILLOT, « Le dépôt des archives du Festival de Cannes à la Cinémathèque française », dir. Christine Aimé (Festival de Cannes), Karine Mauduit (Cinémathèque), et M.-C. Bouju (Paris 8).

Morgance LARMET, « Le fonds de Philippe Stern, entre pluralités des activités et enjeux du traitement archivistique », dir. Claire Florentin (Musée Guimet) et Elodie Oriol (Paris 8).

Clarysse LATTUADA, « Le fonds Jacques Delors (817AP) : traitement d'un fonds d'archives privées aux Archives nationales », dir. Vivien Barro (AN) et Caroline Douki (Paris 8).

Julia MATABOS. « La transformation des supports d'archivage au sein de la Direction du Budget », dir. Pierre Akar (direction du Budget, ministère de l'Economie et des finances) et Jean-Luc Mastin (Paris 8).

* Sahra MEZHOUD. Traiter un fonds privé en archives municipales : le cas du fonds de la manufacture de céramique Samson à Montreuil (AM Montreuil), dir. Matthieu Cazeaux (AM Montreuil) et Julie Bothorel (Paris 8).

* Elisa PAREO, « On ne fait pas des trous impunément ». Les archives techniques intermédiaires des Charbonnages de France à l'UTAM Nord », dir. Philippe Andrzejewski (BRGM) et Hélène Noizet (Paris 8). Non communicable

Agate VIRET, « Les archives scientifiques du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) : une approche de la technique archivistique », dir. Fabien Lecot (CEA) et Alexis Drach (Paris 8).

CHARTRE RELATIONNELLE DANS LE CADRE D'UN PROJET COLLECTIF¹

Pour la bonne conduite d'un projet, il est utile que les participants s'engagent à suivre une charte relationnelle et comportementale destinée à créer une ambiance favorable à tous et à la réussite du projet.

Quelques règles à respecter lors des échanges :

- créer des repères partagés favorisant l'harmonie et l'efficacité du groupe ;
- développer la confiance et la sécurité de chacun des membres pour s'exprimer, être entendu et épanouir ses talents au sein de l'équipe ;
- soutenir le centrage de chacun et éviter les comportements réactifs défensifs au profit d'attitudes constructives ;
- favoriser l'écoute et l'émergence de la sagesse du groupe au service du projet.

Intentions, état d'esprit et valeurs :

- Bienveillance : vouloir du bien pour soi et pour les autres.
- Respect : respecter la parole de chacun comme étant sa vérité ; chacun veillera à éviter tout jugement, interprétation malheureuse, supposition, reproches et sous-entendus au profit de l'expression de son ressenti, de ses besoins et la formulation de demandes concrètes.
- Souveraineté : chacun prend la responsabilité de ses paroles, de ses actes, de ses émotions et de ses réactions (« Attention à vos paroles, elles peuvent blesser davantage que le fouet » - Lao Tseu).
- Authenticité : oser dire, même maladroitement, personne ne se moquera.
- Équivalence : reconnaître la valeur et le pouvoir de chacun dans le groupe ; accorder autant de valeur aux points de vue minoritaires qu'aux points de vue majoritaires.
- Principe de réalité : chacun accepte les contraintes liées au temps, au lieu et aux moyens matériels dont nous disposons ensemble.
- Confidentialité : chacun s'engage à respecter la confidentialité des propos tenus par les membres du groupe.
- Bonne humeur : laisser de la place aux sourires, à l'humour (respectueux) et à la légèreté après chaque réunion.

Principes de communication :

- savoir où le groupe en est sur le projet ;
- parler à tour de rôle, sans s'interrompre ;
- écouter sans réagir à la parole de l'autre, l'accueillir avec un bref silence ;
- si besoin, formuler une objection sur une proposition de manière polie, sans personnaliser le débat ;
- être constructif et proposer des solutions plutôt que des critiques ;
- se poser les trois questions essentielles avant de prendre la parole : est-ce vrai ? est-ce utile ? est-ce bienveillant ? Sinon, on s'abstient ;
- « calmer le jeu » quand le besoin s'en fait ressentir.

¹ D'après la charte rédigée le 13 septembre 2019 par Cécile Bernal (alors en M2 Archives) d'après la « Charte relationnelle et comportementale des cercles de Colibris » (association Loi 1901, créée le 11 août 2006). Disponible à l'adresse https://dieudo.fr/wiki/Colibris/MOOC_Oasis/Exemple_de_charte_relationnelle [consultée le 12 décembre 2019].

OUTILS

Les étudiants du master Archives peuvent utiliser et emprunter la **documentation** (livres, revues, papier et électroniques) acquise et actualisée par la Bibliothèque universitaire de l'université (voir le catalogue national SUDOC ou le catalogue local). La plupart des ouvrages consacrés à l'archivistique se trouvent en salle Violette, avec les ouvrages d'histoire.

Ils doivent impérativement acquérir et utiliser le manuel de référence en archivistique en France :

***Abrégé d'archivistique*, 4^e éd. (refondue et augmentée), dir. Lydiane Gueit-Montchal, AAF, 2020, 348 p. (ISBN : 978-2-900175-09-5)**

La consultation régulière des revues professionnelles *Gazette des archives* (les numéros anciens sont accessibles en ligne sur Persée) et *Archimag*, disponible à la BU, est impérative.

Le diplôme étant adhérent de l'AAF, les étudiant.es peuvent avoir accès aux secrétariats au bulletin *Archiviste* !

La BU propose également des livres, revues et base de données bibliographiques **en ligne, consultables dans l'université ou depuis leur domicile**.

La BU propose aussi des supports et outils en ligne pour apprendre à mener une **recherche documentaire** et établir une **bibliographie selon les normes**.

Les étudiants du master Archives sont aussi encouragés à utiliser les **ressources électroniques professionnelles** :

- Principaux sites institutionnels : SIAF, AAF, ICA, France Archives ;
- Pour trouver un stage, les étudiants consulteront avec profit l'annuaire des services d'archives publics et privés constitué par le SIAF (<https://francearchives.fr/fr/>) ;
- Cours en ligne : PIAF (Portail international archivistique francophone) : <http://www.piaf-archives.org/> ;
- Forum professionnel : <https://www.archivistes.org/> ;
- Actualité : <http://www.archiveilleurs.org>
- Base de données bibliographiques en sciences de l'information (ex. : *Lista*), en droit, en économie.. *qui sont* accessibles via le portail de la BU.

Le master Archives de Paris 8 a une page LinkedIn et un compte Mastodon et Bluesky.

Pratiquement toutes informations dont vous avez besoin se trouve sur la page Moodle « Master Archives » de l'université.

ASSOCIATIONS

Les archivistes, comme tous les professionnels de l'information, travaillent en réseau.

Vous êtes donc fortement encouragés à suivre les travaux et activités des associations et groupements professionnels comme, l'ADBS, l'ICA au niveau international, ou l'AAF.



Le master Archives est membre de l'AAF. Mais les étudiants du M2 Archives sont tout particulièrement encouragés à adhérer à l'**Association des archivistes français (AAF)** et à s'inscrire sur la liste de discussion de l'Association (<https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/archives-fr/info>)

Site : <https://www.archivistes.org/>

Réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn, Mastodon, ...

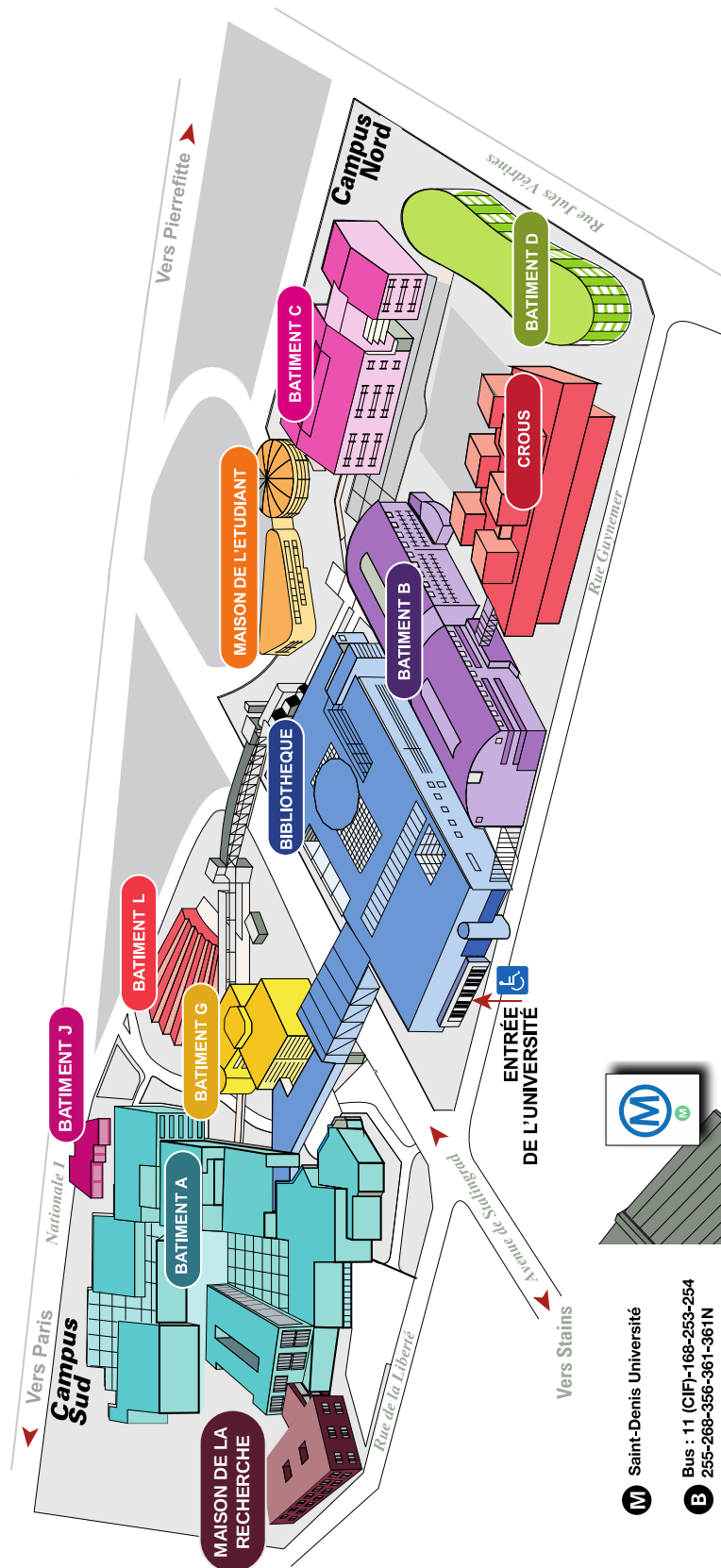


L'association **Archiv8**, créée en 2017, a pour objectif de défendre la profession d'archiviste, créer de la cohésion au sein de la promo et entre les promotions successives et de servir d'intermédiaire entre l'université et les étudiant(e)s de la formation.

Pour atteindre ses objectifs, l'association prévoit d'organiser des rencontres entre étudiants de la formation et anciens élèves, d'accroître sa présence sur les réseaux sociaux pour permettre à ses étudiants de partager leurs recherches, leurs projets, etc. Enfin, l'association prévoit d'accompagner les élèves dans l'exercice de leurs études, mais également vers leur insertion professionnelle future.

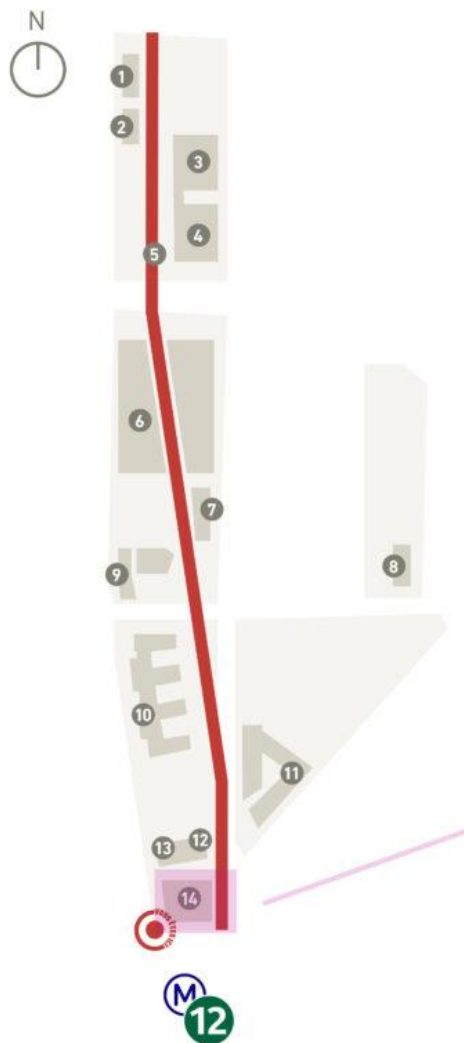
Contact : archiv8association@gmail.com

PLANS DES CAMPUS PARIS 8 ET CONDORCET



CAMPUS CONDORCET

PARIS - AUBERVILLIERS



- 1 **Résidence étudiante**
Résidence Condorcet Alpha
17, cours des Humanités
- 2 **Espace associatif et culturel**
15, cours des Humanités
- 3 **Recherche**
CNRS, EHESS, ENC, EPHE, Paris 8
14, cours des Humanités
- 4 **Restauration Crous**
12, cours des Humanités
- 5 **Cours des Humanités**
- 6 **Grand équipement documentaire (GED)**
10, cours des Humanités
- 7 **Hôtel à projets /**
Siège du Campus Condorcet
8, cours des Humanités
- 8 **Résidence étudiante**
Résidence Condorcet Omega
16, rue du Pilier
- 9 **Siège de l'Ined**
9, cours des Humanités
- 10 **Recherche**
CNRS, EHESS, Paris 1,
Paris 3, Paris 13, IDA
5, cours des Humanités
- 11 **Recherche**
EHESS
2, cours des Humanités
- 12 **Faculty Club**
1, cours des Humanités
- 13 **Maison des chercheurs**
3, cours des Humanités
- 14 **Centre de colloques**
Place du Front Populaire

